

XXV^e ANNÉE



1909



AVRIL



No 4

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

Honorée de la Bénédiction des Souverains Pontifes
Léon XIII et Pie X

Le chemin de la croix



A Passion est la dévotion d'attrait de l'âme franciscaine. Le glorieux Patriarche des trois Ordres, avant de porter dans sa chair les signes de notre rédemption, avait imprimé si profondément dans son âme les stigmates du Sauveur crucifié, qu'il communique cette divine effigie à tous ceux que sa charité engendre à la vie intérieure. C'est par le culte vivant des souffrances sans fond, des *souffrances abyssales* (Bx Ubertain de Casal) du Seigneur Jésus que se distinguent en l'intime les disciples de François, comme ils se distinguent extérieurement par la corde symbolique.

Nul en effet ne saurait s'attacher à François et s'efforcer de reproduire en soi sa vie, ses vertus, sa ressemblance, sans être attiré à monter de la copie au Modèle, du serviteur au Maître, du héraut au Grand Roi, du stigmatisé de l'Alverne au Crucifié du Golgotha. Nul ne peut compatir à François blessé des Cinq Plaies, les yeux brûlés par les larmes, le cœur brisé de douleur parce que « l'Amour n'est pas aimé, » sans s'émou-

voir de la même douleur, sans s'embraser du même feu, sans entrer avec respect et dévotion dans ces blessures d'où déborda le sang rédempteur.

François introduit à Jésus ; la conformité du disciple guide vers la Passion du Maître. Et telle fut bien l'intention du Sauveur en accordant à notre terre la grâce de la stigmatisation de François, si nous en croyons cette prière redite par l'infaillible Epouse du Christ au jour anniversaire du miracle de l'Alverne :

« Seigneur Jésus-Christ, dans le refroidissement du monde vous avez voulu enflammer nos cœurs du feu de votre amour, et à cette fin vous avez renouvelé dans la chair du bienheureux François les sacrés stigmates de votre Passion. »

* * *

La triple famille du séraphin d'Assise s'est montrée, à travers les siècles, fidèle à cette vocation. Les noms, les paroles, les œuvres sont connus de tous. Saint Bonaventure caché dans la plaie du Côté, sainte Claire visitant chaque jour les blessures de Jésus, Marguerite de Cortone anéantie devant son crucifix, Angèle de Foligno agonisante à la vue de Jésus en croix, de sorte qu'on devait lui cacher la sainte image ; Ubertain de Casal, Jean de l'Alverne, le Jacopone du *Stabat* ; Battiste Varani, Hyacinthe de Mariscotti, Véronique de Giuliani, Françoise des Cinq Plaies, dominant d'âge en âge la foule des moins notoires et des anonymes disciples de François qui s'inscrivirent au Livre de Vie en lettres tracées avec le sang divin.

Notre époque a-t-elle dégénéré ?

Naguère, en des pages où l'onction voilait la science, l'auteur du « *Calvaire et l'Autel* » esquissait dans notre *Revue* les travaux des franciscains, s'efforçant de propager à la suite du saint missionnaire Léonard de Port-Maurice, la dévotion familiale du chemin de la Croix. Nous ne reviendrons pas sur cet exposé. De préférence, nous ferons remarquer que le Chemin de la Croix est une forme à la fois pratique,

excellente et avantageuse de la dévotion à la Passion.



Le Chemin de la Croix, c'est le Crucifix expliqué ; c'est le récit évangélique exposé, commenté, représenté et pour ainsi dire matérialisé ; c'est une méditation toute faite, qui grave d'elle-même ses points, ses développements, ses conclusions, dans l'esprit recueilli, dans le cœur attentif ; qui d'elle-même impose la résolution pratique, conforme à l'intime et personnel besoin de chaque âme, et de la simple et de la savante, et de l'ignorante et de la cultivée, et de la grossière, et de la pécheresse, et de la purifiée, et de la parfaite.

Le Chemin de la Croix offre à tous, sans effort, l'enseignement et la consolation opportune. « Ouvrez les yeux, et voyez. » N'est-ce point cette source vive dont le prophète Isaïe promettait gratuitement les eaux salutaires ? quel directeur plus habile fera insensiblement et généreusement monter l'âme coupable du remords de son iniquité à la contrition, de la contrition à la fuite du mal, de l'horreur du péché à la pénitence, de la pénitence à la satisfaction, à la compassion, à la conformité, à l'héroïsme de la réparation ? . . .

Il fallait toutefois amener les âmes à s'abreuver de ces eaux vives ; il fallait que toutes pussent suivre cette voie de la sainteté ; que l'ouvrière après sa journée de travail, que le malade retenu sur un lit de douleurs jouissent des mêmes avantages que les privilégiés du monde et du cloître. Il fallait aussi grouper les efforts de tous vers un but commun, afin de les faire participer tous et chacun aux mérites de chacun et de tous.

L'Eglise ouvrit ses trésors et répandit ses faveurs et ses indulgences ; chaque temple, chaque oratoire peut avoir son Chemin de Croix ; chaque malade son *crucifix indulgencié* ; chaque station ses représentants autorisés, formant un *Chemin de Croix vivant*. Enfin unissant les vivants et les morts dans une même prière, elle autorisa *l'Association du Chemin de Croix Perpétuel*.



Il y a quelques années, par la sollicitude de nos pères, un grand mouvement en faveur de cette Association s'était fait dans notre Eglise Canadienne. Par milliers les noms furent inscrits dans les registres de l'Œuvre. Puis ce mouvement s'est ralenti, soit que le dévouement des zélateurs se soit affaibli, soit que l'Association soit moins connue. Cependant les conditions d'admission restent accessibles à tous : donner son nom à un zéléteur, s'engager à faire un chemin de croix par mois ou par semaine, au jour choisi ; c'est tout. Et les avantages sont nombreux, car outre les indulgences, les associés jouissent durant leur vie et après leur mort, de la participation aux prières et aux bonnes œuvres de tous les membres. (1)

Le Temps du Carême et de la Passion est un temps vraiment désigné et favorable pour se renouveler dans la dévotion aux souffrances de Notre-Seigneur, et dans la pieuse pratique du Chemin de la Croix. Que nos lecteurs se rendent donc à l'appel que nous leur adressons en faveur de l'Association du Chemin de Croix perpétuel ; que les associés s'examinent sur la manière dont ils ont rempli leurs engagements, et quelle pieuse fidélité ils apportent à leur chemin de croix. Que les autres se hâtent de se faire inscrire et de donner à Notre-Seigneur cette marque de leur attachement à sa douloureuse rédemption.

* * *

Un jour que la Bse Angèle de Foligno assistait au saint Sacrifice dans la Basilique d'Assise, elle fut ravie en esprit ; le Crucifié, lui apparut dans toute l'horreur de son supplice, et elle sentit en son être la torture de la compassion, et un cri s'éleva d'elle-même comme une lamentation, parce qu'elle était transpercée tout entière, corps et âme.

« Ainsi absorbée et transformée en la douleur du Crucifié, dit-elle, j'entendis sa voix bénir les dévoués qui imitaient sa Passion et qui avaient pitié de lui.

(1) Pour tous renseignements s'adresser aux RR. PP. Gardiens des Franciscains, Montréal, Québec, les Trois-Rivières. Qué. Voir aussi la notice du R. P. Désiré, franciscain, maison Sainte-Elisabeth.

« Soyez bénis, disait-il, soyez bénis par la main du Père, vous qui avez partagé et pleuré ma Passion, vous qui avez lavé vos robes dans mon sang. Soyez bénis, vous qui, rachetés de l'enfer par les immenses douleurs de ma croix, avez eu pitié de moi ; soyez bénis, vous qui avez été trouvés dignes de compatir à ma torture, à mon ignominie, à ma pauvreté. Soyez bénies, ô fidèles mémoires ! vous qui gardez au fond de vous le souvenir de ma Passion ! Ma Passion, unique refuge des pécheurs, ma Passion, vie des morts, ma Passion, prodige de tous les siècles, vous ouvrira les portes du royaume éternel que j'ai conquis pour vous, par elle. Dans les siècles des siècles, vous qui avez eu pitié, vous partagerez la gloire ! Soyez bénis par le Père, soyez bénis par l'Esprit-Saint, bénis en esprit et en vérité par la bénédiction que je donnerai au dernier jour ; car je suis venu chez moi, et au lieu de me repousser comme un persécuteur, vous avez offert au Dieu désolé l'hospitalité sacrée de votre amour. J'étais nu sur la croix, j'avais faim, j'avais soif, je souffrais, je mourais, j'étais pendu par leurs clous, vous avez eu pitié ! A l'heure terrible, à l'heure épouvantable, je vous dirai : Venez, les bien-aimés de mon Père, car j'avais faim sur la terre, et vous m'avez offert le pain de la pitié. . . »

Il ajouta des choses étonnantes ; mais ce qui est absolument impossible, c'est d'exprimer l'amour qui brillait sur ceux qui ont pitié. . . « Bienheureux ! ô bénis ! Si, suspendu à la croix, j'ai crié, pleuré et prié pour mes bourreaux : « Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font, » qu'est-ce que je ferai, qu'est-ce que je dirai pour vous, pour vous qui avez eu pitié, pour vous qui m'avez tenu compagnie, pour vous, mes dévoués, qu'est-ce que je dirai pour vous, quand j'apparaîtrai, non pas sur la croix, mais dans la gloire, pour juger le monde ? » (1)

Que cette bénédiction demeure à jamais sur nous. Amen.

F. V. M.

(1) Le Livre des Visions et des Instructions de la Bse Angèle de Foligno. Traduction d'Ernest Hello. — Voir « *Le Calvaire et l'Autel* », conclusion.



Questions et Réponses

1^o QUESTION : *Puis je gagner plusieurs fois par jour les indulgences attachées à la récitation des six Pater, Ave et Gloria ?*

RÉPONSE : Voici ce que l'on répond d'ordinaire à cette question en distinguant entre les indulgences plénières et les partielles :

Les indulgences *partielles*, attachées à la récitation des six *Pater*, peuvent certainement se gagner autant de fois que l'on renouvelle cette prière dans la journée ; autrement les mots *toties quoties* (chaque fois) perdraient absolument leur raison d'être dans le décret de concession.

Quant aux indulgences *plénières*, plusieurs auteurs pensent qu'on ne peut les gagner *qu'une fois* par jour et, de fait, leur opinion se trouve authentiquement confirmée, en ce qui concerne les tertiaires, par le Souverain Pontife lui-même. Voici, en effet, la restriction expresse que nous lisons dans le bref de la concession des indulgences du Tiers-Ordre du 7 septembre 1901 (1) : « Il faut toutefois observer le décret du 7 mars 1678 : *Indulgentias vero*, ainsi que ceux du 16 février 1852 (2) et du 14 avril 1856 (3). » Or, dans le premier de ces trois décrets, que les deux autres ne font que rappeler et confirmer, le pape Innocent XI déclare expressément que la *même* indulgence *plénière* attachée, en un jour déterminé, à la visite d'une église ou à quelque autre œuvre pieuse nè peut être gagnée ce *même* jour qu'une *seule* fois. Est exceptée de cette règle générale l'indulgence de la *Portioncule*.

Donc, par la récitation des six *Pater* vous pouvez gagner plusieurs fois les indulgences *partielles*, mais non pas les indulgences *plénières*.

2^o QUESTION : *Mais si la concession de l'indulgence plénière porte*

(1) Cfr *Acta O. M.*, 1901, p. 154, 36^o . 156, 6^o.

(2) Dans le recueil des décrets authentiques de la S. C. des Ind. on ne compte pas moins de 9 décrets sur les indulgences présentés ce jour-là à l'approbation du Souverain Pontife (nn. 619-627).

(3) Voir notre *Revue*, 1902, p. 12, v1^o et note.

expressement qu'elle peut se gagner chaque fois qu'on visite tel sanctuaire, fût-ce chaque jour et même plusieurs fois le même jour, puis-je la gagner autant de fois que je récite les six Pater ?

RÉPONSE : Rares sont les indulgences qui se trouvent dans ce cas, car d'ordinaire, les indulgences *plénières* attachées à la visite d'un sanctuaire ne peuvent se gagner qu'une fois par année (même celles qu'on appelle *quotidiennes*, de ce qu'elles peuvent se gagner, mais une fois seulement dans l'année, en n'importe quel jour de l'année). (1)

Mais supposé qu'il existe des indulgences qui rentrent dans le cas dont vous parlez, le décret sus-mentionné du 16 février 1852, publié le 15 mars de la même année, décide qu'on peut les gagner dans les sanctuaires auxquels elles sont accordées, conformément aux termes dans lesquels elles ont été clairement et expressément concédées.

Et dans ce cas, par la récitation de la Station, vous pouvez gagner ces indulgences *dans la même mesure (eodem prorsus modo)*, c'est-à-dire autant de fois ni plus ni moins que le peuvent faire les pèlerins qui visitent personnellement les sanctuaires sus-dits. (2)

(1) Cfr le P. Moccheg., *Coll. Indulg.*, n. 221.

(2) Cfr *ibid.*, nn. 1402, 3^o, 1406 et 1501, 8^o.





EN TERRE-SAINTE

CHARITÉ PASTORALE



Un de nos confrères nous communique la correspondance échangée entre les missionnaires de Kessab et le R^me Père Custode de Terre-Sainte au sujet d'un conflit qui éclata en novembre dernier parmi les habitants de cette bourgade, qui aurait pu devenir très grave, sans la généreuse intervention du R. P. Sabatino, franciscain, curé latin de Kessab. Ces lettres peignent au vif la situation de nos Pères en Palestine et intéresseront nos lecteurs.

Lettre du R. P. Alexis Marquinez au R^me Père Custode

Kassal, 29 novembre 1908

Révérendissime Père Custode.

Le Père Sabatino se trouvant indisposé à cause des faits suivants, j'écris ces quelques lignes pour informer Votre Paternité R^me des graves événements arrivés hier matin en notre village de Kessab.

Après la visite que Votre Paternité R^me fit à cette mission, aucun nouveau crime n'était venu ensanglanter notre territoire; cependant les deux partis qui divisent la population arménienne schismatique de Kessab ne désarmaient pas. A la tête des agitateurs, se trouvait le fameux *Sercho* ou *Serkis*, vrai brigand du type des Assassins du *Vieux de la Montagne* qui anciennement terrorisaient ces régions du Cassio.

Depuis quelque temps, les deux partis cherchaient un prétexte pour s'attaquer; jour et nuit les hommes restaient en armes, et un conflit sanglant devait nécessairement éclater. Jeudi soir, ils faillirent en venir aux mains dans la cour de l'église arménienne, sans

graves conséquences toutefois ; ce fut cependant comme le signal de la lutte homicide qui éclata quelques jours après.

En effet, hier matin, dans une boutique de Kessab, deux personnages des partis opposés, pour un rien, se disputèrent. Des paroles ils passèrent immédiatement aux faits ; ils sortirent les couteaux et se jetèrent l'un sur l'autre. Les assistants, au lieu de les séparer, prirent la défense qui de l'un, qui de l'autre, et se battirent en grand tumulte.

Aux cris et au bruit des coups de revolver, accoururent tous les habitants du village : de part et d'autre pleuvaient les pierres, les balles, les coups de couteau et de bâton. Les combattants se poursuivaient confusément dans les rues, dans les maisons et sur les toits en terrasse. Les femmes elles-mêmes sortirent pour défendre leurs maris, leurs fils et leurs frères. Des protestants et quelques catholiques apparentés avec les schismatiques prirent eux aussi fait et cause pour l'un ou l'autre parti. Bref, même ceux qui n'étaient d'aucune des deux factions se trouvaient engagés dans cette lutte générale.

Comme le sait déjà Votre Paternité, tous les habitants de Kessab, environ huit mille, sont chrétiens ; il n'y a même plus une maison musulmane, car le *Mudir* du village s'est depuis deux mois retiré au village turc d'Ordù : ceci vous explique pourquoi il n'y a actuellement à Kessab ni soldats, ni gardes, ni gens de police.

Le Père Sabatino del Gaizo et les maîtres de l'école de Terre Sainte, des fenêtres de la résidence qui dominant tout le village, suivaient effrayés la scène de carnage qui se déroulait sous leurs yeux : ils ne savaient guère ce qu'ils devaient faire. Soudain le P. Sabatino eut une inspiration. Il demanda aux maîtres qu'on lui apportât immédiatement la chape et l'étole noires. Il s'en revêtit, et un crucifix dans la main, il sortit pour se jeter au milieu des combattants ! Les maîtres le suivirent ; l'un d'eux, le jeune Adur Iskenderian prit une grande clochette et il en sonnait de toutes ses forces. Au son de la cloche et à la voix du Père, qui le crucifix à la main courait en criant : « *Pace ! Pace !* paix ! paix ! » les plus proches se retournèrent... à la vue du prêtre ils restèrent stupéfaits ! Le Père les menaçant avec le crucifix, leur ordonna de se retirer ; ils obéirent, fuyant précipitamment devant lui, poussant et bousculant ceux qui leur fermaient la route. Aux femmes qui des terrasses

jetaient des pierres, le Père montrait énergiquement le crucifix et elles cessaient. Le Père et les maîtres toujours courant et séparant les combattants, arrivèrent dans une ruelle où la mêlée était plus ardente. Heureusement, au tournant de cette ruelle ils rencontrèrent Serkis armé d'un fusil. Le Père Sabatino leva autant qu'il put le crucifix et alla au-devant de lui ! Serkis s'arrêta, puis épouvanté par cette apparition imprévue il recula ; le Père et les maîtres le poussèrent jusqu'à sa maison où ils le consignèrent. Et ainsi de rue en rue ils allaient dispersant et séparant les divers groupes de combattants. Après trois quarts d'heure, le village était rentré dans le calme, et les gens chez eux, occupés à panser leurs blessures ou à conter les coups donnés et reçus !

Aujourd'hui, dimanche, des personnes de tous les partis sont venues remercier le Père Sabatino du grand bienfait que lui doit le village. Un massacre général serait certainement arrivé sans son inopinée, énergique et funèbre intervention.

Le gouverneur turc d'Ordû est arrivé pour faire son enquête : il est venu exprès à la résidence et au nom du gouvernement il a remercié le P. Sabatino. Dans le rapport envoyé au gouverneur d'Alep il a écrit les paroles suivantes : « Le Supérieur du couvent latin, le P. Sabatino, revêtu de ses ornements sacerdotaux, est entré courageusement au milieu des combattants et a fait cesser la lutte : sans cette intervention rien n'aurait empêché le massacre de devenir général. »

En portant à la connaissance de Votre Paternité R^{me} ces faits et la conduite tenue par le P. Sabatino, je lui baise la main, et lui offrant avec les miennes les plus respectueuses salutations du dit Père, je me déclare

De Votre Paternité Révérendissime

Le très humble sujet

Fr. ALEXIS MARQUINEZ, O. F. M.

Réponse du Révérendissime Père Custode.

Jérusalem, 30 décembre 1908.

Au R. P. Sabatino del Gaizo, Kessab.

Très vénéré Père,

Que votre modestie ne s'offusque pas, excellent Père, de me voir vous offrir les éloges que vous avez mérités par l'acte de sublime charité accompli dans Kessab.

Pendant que je lisais et relisais la lettre où le bon père Alexis Marquinez me racontait vos belles actions, je me croyais revenu aux bienheureux commencements de l'Ordre franciscain, aux temps dont parlent les gracieuses *Fioretti* de saint François ! que Dieu vous récompense de ses grâces les plus choisies.

Votre exemple et ceux de nos frères qui défendent avec une indomptable force les Lieux Saints de Palestine, (1) démontre hautement que dans la Sainte Custodie fleurit toujours l'esprit de sacrifice qui mûrit les âmes pour les grandes choses et pour les ferveurs de l'héroïsme.

Continuez, très cher Père, à cultiver avec une incessante et séraphique ardeur cette vigne spirituelle de Kessab qui vous fut confiée par les Supérieurs de la Custodie.

Travaillez toujours comme vous l'avez fait jusqu'à ce jour, sous la direction de l'obéissance, et vous ne manquerez pas de recueillir dans votre mission les fruits abondants de votre zèle.

Vous bénissant avec une paternelle affection,

je suis votre dévoué serviteur en Notre-Seigneur.

FR. ROBERT RAZZOLI
Custode de Terre Sainte.

(1) Allusion aux incessants attentats commis par les Grecs. Dans la Grotte de la Nativité, lors des solennités de la dernière Noël, leurs prétentions injustifiables exigèrent l'intervention des Consuls et de la force armée.





NOUVELLES DE ROME

Acta Apostolicæ Sedis. — Le premier numéro de cette publication officielle du Saint Siège a été publié le 12 janvier. Il contient la déclaration qu'à l'avenir il ne sera plus notifié aux évêques aucun acte, sinon par l'intermédiaire du nouveau périodique.

Les Cardinaux. — Le Cardinal Rampolla, ancien Secrétaire d'Etat du pape Léon XIII a été nommé par S. S. Pie X secrétaire du Saint Office ; cette Congrégation, aussi connue sous le nom d'Inquisition, est la première et la plus importante des Congrégations Romaines. Le Souverain Pontife s'en réserve la présidence ou préfecture ; sa mission est de veiller à l'intégrité de l'enseignement catholique dans le monde entier.

Nouveau Consulteur. — Le R. P. Séraphin Cimino, O. F. M., lecteur d'Ecriture-Sainte à Saint Antoine, a été nommé consulteur de l'*Index*, le 12 janvier 1909.

Messe privilégiée. — On sait que les Messes de *Requiem*, autre que les messes d'enterrement, ne peuvent point se célébrer tous les jours, mais seulement lorsque le calendrier porte une fête du rite semi-double. Or la majorité des Fraternités du Tiers-Ordre ayant coutume de faire dire, à la mort d'un tertiaire, une messe de *Requiem* pour le repos de son âme, il arrivait que le jour choisi, soit qu'il fût celui de la réunion mensuelle, soit qu'il fût déterminé par le discret pour l'assistance en commun à ce pieux office n'était pas libre.

En faveur des tertiaires, le Souverain Pontife vient d'accorder la faculté de célébrer une messe de *Requiem* aux intentions susdites même les jours de fête double mineure.

Le rescrit, donné à la demande du T. R. P. Procureur Général des Capucins, est du 9 décembre 1908.

Les Franciscains et la Sicile. — Pour s'excuser de l'impéritie manifestée par les diverses administrations du gouvernement italien, armée, marine, finances etc. . . lors de la catastrophe du 27 décembre, un membre de ce gouvernement a accusé le clergé *d'abstention*. Cette grossière calomnie n'a pas trouvé d'écho dans le public qui a vu à l'œuvre tout le clergé italien, depuis le Souverain Pontife et les évêques, jusqu'aux plus humbles religieux.

Qu'il nous soit permis d'énumérer simplement ce qu'ont fait et ce que font encore les membres de la grande famille franciscaine.

Le R^{me} Père Général a envoyé au Souverain Pontife une forte offrande, pour subvenir aux besoins des sinistrés réfugiés à l'hôpital de la Scala Santa.

A Palerme et à Syracuse, tous les Pères se sont voués au service des hôpitaux. Sur l'ordre du R^{me} Père Général, le meilleur couvent de Naples a été transformé en hôpital pour les réfugiés qui y sont entretenus aux frais de l'Ordre.

D'après le « *Corriere d'Italia* », les œuvres des Franciscains de Rome et celles des Franciscaines de la *Via Giusti* (Franciscaines missionnaires de Marie : elles ont transformée la moitié de leur couvent en hospice où elles hébergent près de 200 personnes) méritent d'être signalées comme exemplaires. » Les Provinciaux du *Principat* et de la *Terre de Labeur* ont mis tout en œuvre pour secourir les blessés. Cinq autres couvents de Naples et de la banlieue ont été mis à la disposition du maire de la ville. A Naples encore, il y a constamment aux stations de chemin de fer et aux quais des navires, des religieux chargés de pourvoir aux premiers besoins des arrivants et de les conduire aux hospices.

Faut-il rappeler que les Franciscains échappés au désastre comme par miracle, se sont immédiatement portés aux secours des victimes, consolant, confessant, assistant les moribonds, ensevelissant les morts ; que les Tertiaires Réguliers de Messine ont donné le même exemple de dévouement et d'abnégation, et que l'un d'eux, Fr. Salvador Salvatori a excité un enthousiasme indiscrutable en sauvant au péril de sa vie une femme restée suspendue au milieu des décombres et que personne n'osait aller secourir !

Après s'être dépouillés de tout pour subvenir aux misères publiques, n'est-il pas divinement digne des enfants de saint François d'être dépouillés par la calomnie de toute louange humaine ?

Inventeur franciscain. — Un franciscain italien, le R. P. Adriano d'Antonio vient de faire breveter par le gouvernement un appareil très simple, basé sur le même principe que la télégraphie sans fil, et destiné à empêcher les collisions sur les voies ferrées. Cet appareil adapté à un train en marche, entre en jeu par la présence d'un autre train sur la même ligne et fait fonctionner les freins automatiquement. On espère grand bien de cette invention

ROMANUS.



Fleurs séraphiques



Du respect que le frère Roger
professait pour la Vérité



OMME le frère Roger était à Beaucaire, et que les Frères lui demandaient de leur parler de Dieu, il répondit « L'homme parfait préfère ne pas parler de Dieu. » Son confesseur étonné lui avoua ne pas comprendre cette parole, d'autant que le pape saint Grégoire dit : « C'est une faim insatiable pour les hommes parfaits de parler de Dieu. » Il répondit ainsi, en expliquant le sens de ses paroles : « Ce que l'homme parfait connaît et ressent par le ravissement est si élevé, qu'aucune parole ne peut l'exprimer convenablement. Voilà pourquoi il ne parle pas volontiers aux autres de ces choses sublimes, de peur qu'en les rapetissant, il ne les rende méprisables. Les Saintes Ecritures elles-mêmes, quand elles parlent de ces choses ineffables que Dieu montre parfois à l'homme parfait, ne font que balbutier, et le silence est plus éloquent que tous les livres et tous les discours. » Et il disait parfois que pour lui ce qui est rapporté dans les Saintes Ecritures était comme rien, quand il réfléchissait à la grandeur de Dieu. Il faisait cependant ses délices des paroles de la vérité, et par respect pour elle il évitait diligemment tout mensonge pour léger

qu'il parût. Dans les récréations à peine disait-il un mot, sans y ajouter un *peut-être*. On lui entendait souvent répéter que l'âme qui aime Dieu devrait éviter avec autant de soin le plus petit péché véniel délibéré, que le plus énorme péché mortel.

Le signe des élus

Frère Roger était éclairé par des révélations célestes et souvent reconforté par de si pures consolations, qu'il était ravi en Dieu et participait alors aux secrets divins. Ainsi il rapporta une fois à frère Raymond son confesseur, que frère Bérenger-Bertrand, avec qui autrefois il était uni par les liens d'une étroite amitié, lui était apparu après sa mort. Et comme le saint homme l'interrogeait sur son état : « Je suis bienheureux, dit-il, je suis sauvé par la grâce de Dieu, et le Seigneur m'envoie vers toi pour te montrer comment tu pourras reconnaître si tel homme doit être du nombre des élus. » et il ajouta : « Tout homme sur lequel tu verras tel signe, est du nombre de ceux qui sont prédestinés à la vie éternelle. » Et comme son confesseur lui demandait avec instance quel était ce signe, il lui répondit qu'il était spirituel et ne pouvait être perçu par un mortel, sans un don spécial de Dieu. Le confesseur l'interrogea pour savoir si lui-même était marqué de ce signe, mais ce fut en vain, il eut beau le prier et le supplier, il ne put obtenir de réponse.

Comment apparut l'Ange du Seigneur

UNE nuit, pendant Matines, c'était, si j'ai bonne souvenance, en la fête des saints Cosme et Damien (24 septembre). tandis que les frères disaient ce verset du psaume 33° (qui est le 8°) : *Inmittet Angelus Domini in circuitu timentium Eum*, L'Ange du Seigneur sera envoyé auprès de ceux qui craignent Dieu, » tout à coup apparut devant frère Roger à la grande stupéfaction de tous les frères un globe de feu, de la grosseur d'un demi-boisseau qui resta immobile quelques instants, c'est-à-dire jusqu'à ce que les frères reprissent le verset suivant : « *Gustate et videte, quoniam suavis est Dominus*, Goûtez et voyez que le Seigneur est doux, » et qui alors, traversant peu à peu vers l'autre côté du chœur, s'éleva jusqu'à la hauteur des voûtes et subitement disparut. Pendant ce temps, frère Roger, ravi et immo-

bile, se tenait debout comme endormi, le visage entièrement couvert par son capuce. Après None du même jour son confesseur l'interrogea après sa confession pour savoir s'il avait vu le globe de feu. Il sourit sans répondre, puis pressé de questions il soupira profondément. Le confesseur insista pour apprendre ce qu'était ce globe de feu ; et finalement frère Roger lui révéla que c'était *l'Ange du Seigneur*, selon la parole du psalmiste.

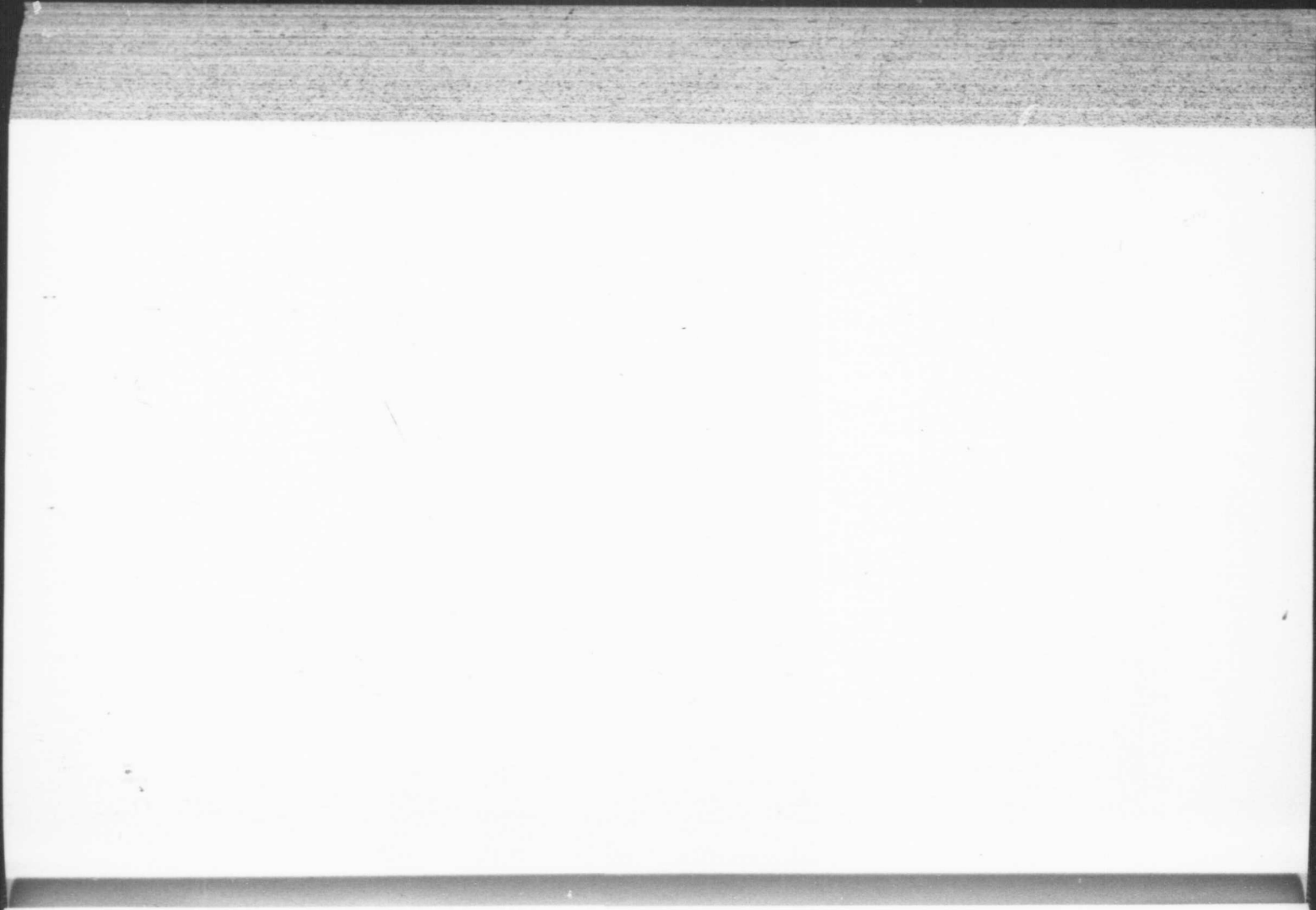
De ses ravissements

QUAND frère Roger était ravi en Dieu son cœur se dilatait, son visage s'embrasait ; il s'enflammait et rayonnait et s'élançait vers Dieu par de très hautes intuitions et des embrassements spirituels presque intolérables, comme il paraît clairement par les *Considérations* qu'il écrivit sous la dictée de l'Esprit-Saint, d'un style admirable, et particulièrement en trois d'entre elles.

La 1^{re} est celle qui commence par ces mots « *Si le Seigneur m'était présent et que me fût présent le monde...* » Il arriva en effet qu'un certain jour où son confesseur la lui lisait, le souvenir l'en remplit d'une telle ferveur qu'il n'en put supporter davantage la lecture, mais qu'il dit avec un grand soupir. « Ah ! que je voudrais, s'il plaisait à Dieu et que je le pusse faire, donner mille mondes pour te montrer où était cet homme quand il écrivit ceci. » Et tout le reste du jour il ne put rien faire sinon pleurer et soupirer.

La deuxième commençait ainsi : « *O Extase ! ô Entrée ! ô Passage !* » et la troisième, qui est la dernière de toutes, est celle où il est dit « *O toi qui es, mais qui n'es rien de ce qui est.* »







MUNKACSY

LE CHRIST DEVANT PILATE



Devant Pilate

LE Prophète était là, debout.

La multitude
Noyait l'obscur instinct de son ingratitude,
Sous un flot infernal et montant de rumeurs;
Et le prétoire étroit accueillait les clameurs
De ceux qui n'avaient pu pénétrer dans l'enceinte

Les accusations, sur la Victime sainte,
Pleuvaient, s'accumulaient et ne s'accordaient pas :
« Il se dit Roi !

— Il se fait Dieu !

— Et sous ses pas

La rébellion germe avec les faux miracles !

— C'est un blasphémateur !

— Il répand des oracles

Contre le Temple auguste et l'auguste Empereur ! »

Très calme et plein d'ennui, l'habile Procureur
Comptait qu'un fait nouveau, tombant dans la balance,
Lui viendrait épargner l'intime violence
De rompre cette intrigue et dicter un arrêt.
Le muet accusé provoquait l'intérêt
De ce blasé que conseillait l'opportunisme.
A la rage, à la haine imprudente, au cynisme
Des *Purs* du Grand Conseil, sa simple dignité

Jetait le démenti de la sérénité.
 Son étrange regard remuait en son juge
 Comme un remords d'attendre un lâche subterfuge
 Qui le débarrassât du procès, quand sa main
 Aurait dû — le pouvant — de ces monstres humains
 Etouffer d'un seul coup la rage et l'imposture....
 Mais quel profit tirer d'une telle rupture?...

« Procureur ! de César veux-tu rester l'ami ? »...
 Ces Juifs sont bien puissants ! N'ont-ils pas compromis
 Archélaüs, naguère ethnarque de Judée?...
 Jésus est sans crédit ; sa perte est décidée...
 — Mais je laisse sur vous, ô Juifs, le poids du sang,
 Puisque, je vous l'ai dit, cet homme est innocent !
 Et je lave mes mains de sa mort ! »

Tu te flattes !

Ce crime est bien le tien. Lave tes mains, Pilate.
 La tache y restera : rien ne peut l'effacer
 Que le Sang de ce Juste... et tu l'as fait verser !

H. M.-L.



LES ANCIENS RECOLLETS

LE PÈRE JEAN D'OLBEAU

ANNE DE PICHERY



AU cours de notre dernier article, nous avons signalé le nom d'Anne de Pichery comme celui de l'une des âmes dirigées par le Père d'Olbeau, et nous avons promis de parler d'elle plus longuement ; le sujet d'ailleurs en vaut la peine.

Anne de Pichery, vécut d'abord sans grand idéal de vie vraiment spirituelle, mais ensuite, sous l'impulsion du Père d'Olbeau, elle s'élança dans la voie de la perfection et y fournit une carrière extraordinaire.

Son Directeur lui-même, admirant les merveilleuses opérations de la grâce en cette âme, se fit un devoir de les consigner par écrit. Dans la préface de son recueil il exprimait ainsi les motifs qui l'avaient porté à le faire : « Ayant eu le bonheur de diriger une vertueuse veuve nommée Anne de Pichery, j'ai cru pour ma consolation particulière devoir écrire et ramasser ce que j'ai reconnu en elle de plus considérable, afin que le relisant de temps en temps j'excite ma lâcheté par le souvenir de sa ferveur et de sa dévotion. J'ai souvent expérimenté que les communications que j'ai eues avec elle, m'ont plus servi que de lire un livre, que d'entendre une prédication, ou que de faire oraison. Et je prends le ciel à témoin, que l'amitié que je lui portais étant selon Dieu, elle ne me fait point exagérer les grâces dont elle a été favorisée du ciel, non plus que les vertus dans lesquelles elle s'exerçait continuellement ; que je n'ajoute rien du mien, que je dis la vérité comme je la connais et que j'ometts beaucoup plus de choses que je n'en écris, tant il y en a à remarquer. »

Le Père d'Olbeau étant mort, son manuscrit passa entre les mains du Récollet Euverte Paris, nouveau confesseur d'Anne de Pichery. Celle-ci étant décédée un an après, son directeur crut devoir remettre le précieux écrit à Madame Palluau, fille de l'illustre pénitente. Puis le manuscrit fut confié à une commission de Docteurs pour juger s'il fallait le livrer à l'impression. C'est ainsi qu'il tomba entre

les mains de Dom Gilles Jamin, bénédictin, qui retoucha l'ouvrage du Père d'Olbeau, élagua et fit une rédaction nouvelle sous le titre suivant: « L'IDÉE PARFAITE DE LA VIE SPIRITUELLE ou la vie de l'humble servante de Jésus-Christ, Anne de Pichery, veuve de M. François Philippes, bourgeois d'Orléans, divisée en trois livres selon les trois états de la vie spirituelle, la vie purgative, la vie illuminative et la vie unitive. » Dom Jamin avoue dans son « avertissement » que ce qu'il dit de cette servante de Dieu « a été tiré d'un recueil que son directeur le R. Père d'Olbeau, Récollet, a fait de tout ce qui se passait en elle de remarquable, n'ayant pour but après la gloire de Dieu, que sa propre édification et sa consolation spirituelle. »

La vie d'Anne de Pichery rédigée par Dom Gilles Jamin forme quatre volumes manuscrits, conservés à la bibliothèque municipale d'Orléans. Ce que nous rapportons ici au sujet de la sainte pénitente du Père d'Olbeau est tiré de cet ouvrage, différent du manuscrit que nous suivons pour la vie du Récollet, et dont nous avons parlé au début de cette étude. Ce dernier manuscrit contient aussi la vie d'Anne de Pichery, c'est l'abrégé de la vie rédigée par le Bénédictin.

Anne de Pichery, née à Orléans le 26 juillet 1583, eut pour père Elie de Pichery et pour mère Agnès Haubereau, riches marchands établis à Orléans, remarquables plus encore par leurs vertus qui les firent chérir de Dieu et des hommes. Le père était de naissance noble et descendait de l'ancienne maison de Pichery de Gien.

Ils demeurèrent longtemps sans enfants. Agnès Haubereau, fort dévote à sainte Anne, lui fit un vœu, entra dans la confrérie établie en son honneur et eut une fille le jour même de la fête de cette sainte. Par le même motif de dévotion et de reconnaissance, elle donna le nom d'Anne à l'enfant qui venait de naître.

Ayant perdu, jeune, ses parents, Anne fut recueillie par sa grand'mère maternelle qui lui porta un amour extrême, autant et plus qu'à ses propres enfants. La jeune fille grandit en âge et en beauté et parut une des plus belles personnes d'Orléans. On voyait également éclater en elle les plus attrayantes qualités naturelles, propres à lui gagner l'amitié. Elle avait un extérieur fort bien composé où se reflétaient une pudeur et une modestie qui en imposaient.

Parvenue à sa dix-huitième année, elle épousa François Philip-

pes, d'Orléans, lequel mourut dans la quinzième année de leur mariage. Ils vécurent ensemble dans l'union la plus parfaite, dans la belle aisance que leur apportaient de bonnes rentes. Durant ces quatorze ans, ils eurent huit enfants dont six moururent presque au berceau. Il leur resta un garçon et une fille.

Jusqu'à trente ans, Anne de Pichery vécut comme le commun des chrétiens, d'une vie exempte de reproches, mais sans tendre à une haute perfection. Dieu qui la voulait à lui davantage, lui inspira la pensée de faire une confession générale ; elle s'adressa à un ecclésiastique de l'Hôtel-Dieu, Mr Boulard. Elle commença dès lors à vivre d'une vie plus spirituelle, à s'approcher des sacrements le premier dimanche de chaque mois, à lire la vie des saints et les traités de dévotion. Mais, plus d'une fois son mari l'en empêcha et lui enleva les livres d'entre les mains. Toutefois comme il mourut deux ans après cette confession décisive, cette contradiction ne fut point le plus grave obstacle que rencontra la pieuse Anne.

Elle n'avait alors que trente-deux ans. Un frère de son mari qui l'aimait beaucoup prit la coutume de venir chaque jour chez elle et d'y demeurer de longues heures. Anne de Pichery se délivra habilement de ces importunités. Son beau frère lui devait une certaine somme d'argent. Elle résolut, pour écarter le débiteur, de se faire rembourser la dette. Elle ne voulut ou n'osa pas toutefois la réclamer directement et elle vendit son titre de créance. Cette tactique eut le plein succès qu'en espérait la vertueuse veuve. L'acheteur actionna le beau-frère, et celui-ci, offensé du procédé, s'éloigna de la maison.

La jeune veuve conservait cependant encore quelques relations mondaines ; elle devint sourde, ce qui l'obligea à rompre toute attache avec le monde. Dès lors disparut tout obstacle extérieur au travail de la grâce et au développement de la vie surnaturelle dans son âme.

Anne de Pichery s'était adressée d'abord à son curé pour la confession et la direction ; puis, peu après la mort de son mari, elle avait eu pour directeur le Père Bernard de Rennes, capucin. Elle soumettait néanmoins la direction du bon père à son curé, qui ne l'appréciant pas, la lui avait bientôt fait abandonner. Bien que son curé n'eût pas les loisirs de lui consacrer tout le temps convenable, elle avait continué de s'adresser à lui pendant quelques années

encore, « aimant mieux se contenter du peu de temps qu'il lui accordait que de n'avoir personne qui la dirigeât. » Enfin comme elle se sentait un jour fort vivement pressée de faire une seconde confession générale, une amie très intime l'avait conduite chez les Pères Récollets pour lui faire donner un confesseur. On lui envoya le Père Barthelmy Gautier. Elle le pris si fort, que peu de temps après elle e pria de l'accepter pour pénitente. Néanmoins le Père Barthelmy était obligé de s'absenter fréquemment, et par son conseil, Anne prit en sa place pour directeur le Père Jean d'Olbeau auquel il l'avait parfois confiée durant ses absences. C'est ainsi qu'en 1624 commencèrent les relations de ces pieux personnages.

Nous verrons quels furent leurs rapports, dans quelles dispositions Anne de Pichery visitait son directeur et recevait ses conseils, et comment le Père d'Olbeau conduisit cette âme dans le chemin de la perfection.

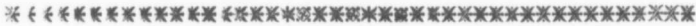
(A suivre.)

FR. ODORIC-MARIE

O. F. M.



Chronique Franciscaine



A TRAVERS LE MONDE

Le Jubilé de Mgr Milinoviç

MGR Siméon Milinoviç, franciscain, archevêque d'Antivari (Monténégro) est entré dans la 50^e année de son sacerdoce ; et à cette occasion, le peuple dont il est le Pasteur, le Père, l'Apôtre et le Bienfaiteur a témoigné sa joie, son affection et son respect par une démonstration extraordinaire. La fête intime est devenue une réjouissance publique. On a célébré dans l'humble Frère Mineur, le pontife, le théologien, le littérateur et surtout le père des pauvres, le pasteur des humbles, des petits, des indigents.

C'est grâce à son inaltérable dévouement, à sa séraphique mortification qu'il a pu accomplir au milieu d'une population de farouches montagnards, une œuvre de sainteté et de durable réforme

Malgré ses soixante-dix ans. Mgr Milinoviç continue sa carrière avec tout le zèle et l'ardeur de la maturité. *Ad multos annos.*

La dévotion de l'archevêque à saint Antoine de Padoue auquel il a fait construire au prix d'immenses labeurs un sanctuaire devenu un lieu de pèlerinage, est pour beaucoup dans le succès de son apostolat.

Les Franciscains irlandais

DES Franciscains de la Province irlandaise viennent d'acquérir à Cork, près de la nouvelle université, un couvent où ils comptent installer un cours d'étude pour leurs jeunes religieux. Cette maison, Berkley Hall, est bâtie, dit-on, sur l'emplacement de la fameuse école monastique fondée par saint Finbarr, patron de la ville de Cork, qui fut détruite au seizième siècle par les protestants.

La proximité de l'Université déterminera probablement les Franciscains de Cork à entreprendre en faveur des étudiants catholiques une œuvre de patronage et de groupement.

Les Tertiaires espagnols

L'*Eco Franciscano*, revue du Tiers-Ordre espagnol publiée à Saint-Jacques de Compostelle, annonce que la Fraternité de Saint François de cette ville organise un congrès national des Tertiaires espagnols pour la fin de juillet de cette année.

Instruits par le malheur des temps et résolus de résister à la persécution maçonnique, les catholiques d'Espagne trouvent dans le Tiers-Ordre une organisation et une discipline qui les aident puissamment. Aussi les Tertiaires espagnols entrent-ils pleinement dans les voies de l'action sociale catholique.

L'Agence Antonienne

PLACER sous la protection de saint Antoine de Padoue une œuvre destinée à prêter, aux fidèles du monde entier qui ont quelque affaire à traiter dans la Ville Eternelle, son concours et ses services, c'est certainement répondre aux désirs du Bon Saint. Sous le nom d'*Agenzia Antoniana*, cette œuvre de miséricorde a été fondée à Rome, via di Parione 7, en juillet 1906 ; elle vient de fonder un Bulletin pour tenir au courant de ses opérations les amis, les bienfaiteurs et les innombrables clients de l'œuvre. Le titre du Bulletin est le nom même de l'œuvre : *L'Agenzia Antoniana*.

Les Sœurs Franciscaines aux Antilles

C'EST une congrégation de Franciscaines hollandaises, dites Sœurs de Rozendaal qui sont chargées dans l'île de Curaçao de l'éducation des filles et des garçonnets ; les six paroisses rurales de l'île ont chacune leur école et fournissent un total d'environ 3000 élèves. A côté de l'école, une maisonnette reçoit la petite communauté. Toute civilisation, tout bien-être fait défaut dans cette île éloignée de la métropole, et c'est au prix d'un dévouement héroïque, sous un climat mortel, que ces dignes filles du Patriarche des pauvres exercent leurs laborieuses et pénibles fonctions d'institutrices.

Visite canonique

LE Vapeur " Reine Marguerite " a débarqué à Alexandrie d'Egypte le vingt-quatre janvier dernier, le T. R. P. Bernardin Klumper, O. F. M., président de notre Collège International de saint Antoine et consultant de la S. C. du Concile, délégué par le R^m Père Général pour faire la visite canonique de la Custodie de Terre-Sainte. Il a été reçu au port par le P. Gardien et deux discrets du Couvent d'Alexandrie. Il est accompagné du T. R. P. Pascal Robinson, franciscain américain, bien connu comme historiographe de l'Ordre.

Distinctions honorifiques

EN témoignage de reconnaissance pour les égards et l'hospitalité qu'ont reçu les marins de la flotte autrichienne qui ont visité la Palestine et ses sanctuaires lors de leur récente croisière dans la Méditerranée, l'empereur d'Autriche a accordé au R^m Père Robert Razzoli, Custode de Terre-Sainte, la croix de Commandeur de l'Ordre de François Joseph et au supérieur de la *Casa Nova* de Jérusalem, le R. P. Louis Michieli, la croix de Chevalier du même Ordre.

CANADA

Saint-Jean Port Joli

DE 10 au 13 janvier, nos Fraternités ont eu le bonheur de la sainte Visite. Le R. P. Joachim-Joseph, franciscain de Québec, en fut le prédicateur. Il nous a remis sous les yeux nos obligations de chrétiens et de tertiaires : Suivre Notre-Seigneur généreusement, recevoir et pratiquer sa doctrine.

Qu'ils sont courts ces jours bénis de la Visite ! Notre consolation est que les fruits en sont visibles, et qu'il dépend de nous qu'ils soient dura-

bles. Au jour de la clôture, 108 des nôtres ont fait leur profession tandis qu'une centaine de fervents chrétiens demandaient la grâce du saint habit.

Merci au bon père Visiteur.

Sr. X.

Sillery près de Québec

DURANT la retraite que nous ont prêchée dans la première semaine de mars les RR. PP. Dunstan et Joachim, franciscains, les quelques mots dits par les Pères sur l'excellence et les avantages du Tiers-Ordre ont porté leur fruit.

Environ soixante personnes ont demandé et reçu le saint habit. A la fin de la même retraite, douze novices*ont été admis à faire leur profession. Ce nous a été une grande consolation d'entendre les Pères nous assurer qu'ils étaient bien satisfaits de la ferveur et de la fidélité à la sainte Règle de nos petites Fraternités. Daigne Dieu continuer de multiplier et de bénir nos efforts.

Sr secrétaire



Reconnaissance au bon frère Didace



Au Révérend Père O... Monastère des Franciscains. Québec

Révérend Père,

SUIVANT la parole donnée je vous transmets le récit de ma guérison obtenue par l'intercession du Bon Frère Didace.

En mai 1904, le matin) me rendant à la chapelle franciscaine afin d'assister à la sainte Messe, je fis une chute sur le trottoir. Après bien des difficultés je me relevai ne sentant guère grand mal. J'entraî et entendis la messe et ensuite me rendis à mon travail. Le soir, revenu à la maison je constatai que j'avais plus de mal que je pensais : la hanche et la cuisse étaient douloureuses au toucher et énormément enflées. Je demurai ainsi près de 15 jours, travaillant toujours tandis qu'il m'aurait fallu me reposer, ce

que me dit le D^r D. que je consultai dans le temps ; en tombant me dit-il, je m'étais meurtri la tête de l'os de la cuisse. Je souffrais beaucoup et commençais à boiter. Le docteur me donna un remède que j'appliquai, mais voyant que cela allait m'entraîner à des dépenses que je ne pouvais faire et n'obtenant pas de soulagement j'abandonnai tout à la grâce de Dieu (souffrant déjà d'une tumeur fibreuse dont le germe tenait au cœur j'ai toujours pensé qu'en tombant, tout le mal s'était répandu dans la hanche.) Dans tous les cas après avoir souffert pendant un an, le mal intérieur prit son cours par voie naturelle et je me sentis soulagée pensant bien que j'en serais quitte pour un peu de faiblesse dans la cuisse ; mais il ne devait pas en être ainsi. Un mois s'était à peine écoulé qu'un soir débarquant des chars, l'imprudence du conducteur me fit tomber de nouveau et sur le même côté : alors j'eus à souffrir bien plus que la première fois ; forces, appétit, sommeil, tout disparut et je devins incapable de me coucher sur le côté gauche et de me tenir debout sans me ployer la jambe malade ; je demurai ainsi jusqu'en février dernier sans faire aucun remède. Alors ayant eu occasion de rencontrer l'ancien Docteur de la famille, de retour des Etats, s'informant de mon état de santé il voulut bien me donner des remèdes gratuits que je pris jusqu'en avril dernier : alors diverses circonstances m'empêchèrent d'aller le voir afin de m'en procurer d'autres ; pendant ces trois derniers mois, j'avais éprouvé un peu de soulagement, mais peu après le mal reprit de nouveau. Le 30 de juillet dernier, je sortis le matin par affaire, me sentant assez bien, mais j'eus beaucoup de mal à revenir à la maison, la maladie avait pris de l'empire tout-à-coup ; de nouveau un second abcès commença à s'écouler de la même manière que la première fois ; je devins si faible que je pouvais à peine parler, ne prenant aucune nourriture. Avec beaucoup de difficultés je pouvais avaler un peu de liquide, réellement je pensais de mourir. Le dimanche 2 août, ne prenant pas de mieux, je fis commencer à votre Communauté, une neuvaine en l'honneur du bon Frère Didace en lequel j'avais grande confiance. Je me fis donner une image, le soir j'en coupai la main et l'appliquai sur la partie où se trouvait le germe du mal, tant qu'au reste de l'image, chaque soir j'en avais mis un morceau dans l'eau et l'ai bue disant au Bon Frère que la main vint à travailler sur moi suivant la volonté de Dieu. Le lendemain je m'aperçus d'un mieux très sensible, le germe fut rendu,

l'écoulement cessa ; le mardi je pouvais marcher quelque peu dans ma chambre, sentant bien, il est vrai, un peu de faiblesse dans la jambe, mais je pouvais dire que le Bon Frère Didace avait grandement intercédé pour moi : ma guérison était réelle. Je pouvais me coucher dans n'importe quelle position, je ne souffrais plus, toute enflure était disparue et de suite après la première neuvaine finie, j'en commençai une autre d'actions de grâces. Preuve que le mal n'existe plus : huit jours après avoir été si malade je me suis rendue au cimetière Saint-Charles, faisant le trajet à pied sans éprouver trop de fatigue, ce que je n'aurais pu faire avant.

Le mieux continue toujours et tout me fait espérer que le Bon Frère Didace a eu pitié de sa pauvre malade.

Que ces faits soient donc insérés dans la *Revue*, si vous jugez, R. Père, que cela soit pour la gloire de Dieu et un motif d'augmenter chez d'autres affligés, leur confiance envers ce Bon Frère : pour moi j'avais déjà grande confiance ayant obtenu d'autres faveurs, mais elle le sera davantage.

J'ai l'honneur d'être, Révérend Père,
votre très humble

LEDA ANGELA D...

Québec, 8 août 1908.





Chronique Antonienne



SI QUÆRIS MIRACULA !



DANS la ville de Chicago, les Frères Alexiens (de Saint-Alexis) sont chargés d'un grand hôpital pour les hommes. Parmi ces charitables et dévoués gardes-malades était, vers 1880, un bon vieillard, le Frère Antoine ; ses supérieurs lui avaient confié la charge de quêteur, charge difficile et délicate qu'il remplissait jour pour jour très consciencieusement. Grâce à sa piété et à son affabilité, Frère Antoine était estimé et aimé des pauvres et des riches, des protestants comme des catholiques.

Un jour, Frère Antoine quêtait dans un quartier de la ville qui ne lui était pas très familier. Quoi qu'il eût commencé sa tournée à l'heure habituelle, le soleil était déjà bien haut dans le ciel que le montant de la quête était encore bien bas dans le porte-monnaie du cher Frère.

« Cela ne peut pas continuer de la sorte, pense le bon quêteur ; j'aurais honte de rentrer ce soir. Il faut que cela change, et c'est saint Antoine qui devra faire le changement. »

Pressé de fuir pour quelques instants le bruit de la ville, il interrompt sa course inutile et se dirige vers l'église italienne pour y exposer sa situation pénible à saint Antoine. Il trouve l'église fermée et se rend sans retard à l'église allemande de saint François, qui n'était pas loin de là. Avec simplicité et confiance il conte à son saint Patron ce qui préoccupe son esprit et quitte le sanctuaire dans des sentiments un peu plus gais ; il se sent assuré que ses affaires vont maintenant changer de face ; et de fait, le résultat allait dépasser de beaucoup ses espérances.

Au premier carrefour, une dame voilée s'approche de lui et lui dit : « Frère Antoine, voudriez-vous me rendre un service ?

— Avec plaisir, Madame, si cela m'est possible.

— Voici quinze dollars, destinés à différentes bonnes œuvres :

cinq pour l'orphelinat allemand de R. H. et cinq pour les RR. Pères Bénédictins de N. S. pour les aider à payer la dette de leur église ; pourriez-vous remettre cet argent à sa destination ?

— Je le ferai bien volontiers.

— Dans ce cas vous garderez les cinq autres dollars pour votre hôpital. »

Et pendant que le bon Frère reste là tout surpris par ce revirement subit dans ses affaires et ose à peine en croire ses oreilles et ses yeux, la dame lui souhaite le bonjour et se perd dans la foule des passants.

Monsieur N. était alors trésorier du comité de l'orphelinat allemand ; il demeurait dans les environs ; Frère Antoine se rendit d'abord auprès de lui pour se décharger de la première partie de sa commission.

Après les saluts d'usage, Monsieur N. dit au quêteur bien connu des Frères Alexiens : « Eh ! bien, Frère Antoine, en tournée de quête pour votre hôpital ?

— Non, Monsieur N., je ne suis pas venu aujourd'hui pour vous demander de l'argent, mais pour vous en apporter.

— Comment cela ?

— Voici : une dame voilée vient justement de me confier cinq dollars pour les orphelins de R. H., et je désire vous les remettre.

— Vous êtes bien aimable. Mais si vous m'apportez de l'argent, je vais être obligé de vous en donner à mon tour, et cela ne conviendrait pas si je vous en donnais moins que vous m'en avez apporté ; voici pour votre hôpital un \$ 5.00 de ma propre bourse. »

Frère Antoine de remercier avec effusion et de penser tout bas : « Mon Patron arrange bien les choses ! » Plein de joie et de reconnaissance, il dirige ses pas vers la maison des Pères Bénédictins pour s'acquitter de l'autre partie de sa commission.

A peine le R. P. Supérieur l'a-t-il aperçu qu'il lui adresse ces paroles : « Qu'est-ce qui vous conduit par ici, mon cher Frère ? Venez-vous quêter ?

— Non, mon Révérend Père, vous savez bien que ce n'est pas mon habitude d'aller quêter chez les prêtres et les religieux ; assez d'autres pauvres font appel à leur charité ; j'ai ici de l'argent pour vous.

— Qu'est ce que cela veut dire ? De l'argent pour nous ?

— Oui, mon Révérend Père, une dame inconnue m'a remis tout à l'heure cinq dollars pour vous, pour l'acquit des dettes de votre église.

— C'est bien charitable de sa part, mais, mon cher Frère, s'il est vrai que notre église est grevée d'une forte dette, votre hôpital, lui aussi, doit faire face à de lourdes dépenses. C'est donc le cas pour le pauvre d'aider le pauvre : voici pour votre hôpital cinq dollars prélevés sur mon casuel personnel. »

Frère Antoine remercia encore une fois et se retira muet de surprise et de joie. Il continua sa tournée avec un succès tel que ni lui ni ses confrères ne se souvenaient d'avoir jamais entendu parler d'une quête journalière aussi abondante.

Quelques semaines plus tard, au cours de sa quête ordinaire, Frère Antoine vint à passer par la paroisse allemande de Saint François. Il entra chez Monsieur S., riche boulanger de la cité. Madame S., membre du Tiers-Ordre de saint François, était connue pour sa charité inépuisable ; du consentement de son mari, elle faisait sur le train de la maison quelques économies dont elle disposait ensuite en faveur de différentes bonnes œuvres. Elle avait l'habitude de changer la menue monnaie, amassée sou par sou, contre des pièces d'or qu'elle déposait dans sa chambre derrière une image de saint Antoine.

Ce jour-là, après avoir salué Frère Antoine, elle le fit entrer au salon et lui dit à brûle-pourpoint : « Dites-moi donc, Frère Antoine, si vous vous rappelez d'avoir rencontré naguère une dame voilée ? »

— Bien certainement, Madame, et je n'aurai garde de l'oublier.

— Puis-je vous demander, mon cher Frère, si ce jour-là vous avez prié saint Antoine ? »

Imaginez-vous l'étonnement du bon Frère quand il vit connu par d'autres ce qu'il croyait le secret de son cœur !

« Mais oui, Madame, mais comment le savez-vous donc ? »

— « Il faut que je vous raconte un curieux incident : peut-être pourrez-vous me donner à ce sujet quelque renseignement. Au su de mon mari, j'économise de temps à autre quelques centins sur les dépenses courantes de la maison, et je les remets à la garde de saint Antoine en les déposant derrière la statue que voici. Il y a quelque temps j'y avais déposé ainsi la somme de 15 dollars, des-

tinés en partie à notre orphelinat et en partie aux Pères Bénédictins ; quant au reste, je n'en avais pas encore déterminé l'emploi. Ce matin-là, vers les 11 heures, assise à ma machine à coudre, je jetai par hasard les yeux sur la statue de saint Antoine, et au même moment, sans entendre aucun son, il me sembla que quelqu'un me dit : « Prends l'argent et rends-toi à telle rue ; tu y trouveras quelqu'un qui en a besoin. » Craignant d'être le jouet d'une illusion, j'hésitai un instant ne sachant trop que penser de cet avertissement intérieur. Un autre regard vers la statue comme pour demander conseil, et de nouveau il me sembla que la voix me dit : « Va vite, il en est grand temps ! » Mais encore une fois je ne puis prendre sur moi de suivre cet avis étrange, quand un troisième appel se fit entendre avec une insistance plus marquée. Je n'osai plus résister ; je me décidai à obéir. Toutefois, vu l'étrangeté de l'incident, la pensée me vint de cacher mes traits au moyen d'un voile depuis longtemps hors de mode et d'usage. Arrivée à la rue indiquée j'examine tout à droite et à gauche pour voir s'il y a là quelqu'un à qui un malheur serait arrivé. Mais je ne vois personne dans quelque détresse apparente. Tout à coup je vous rencontre au tournant d'une rue, et la voix intérieure semble me dire : « Regarde, c'est la personne qui a besoin de l'argent ; donne-le-lui ! » Vous savez le reste ; mais dites-moi donc, je vous en prie, comment saint Antoine s'est trouvé intéressé dans la distribution de cet argent ? »

Alors Frère Antoine de raconter à la bonne dame tout ce que nous venons de rapporter ; il n'oublia pas de lui dire qu'il s'était acquitté fidèlement, et à son grand profit, de la commission à lui confiée. Tous deux reconnurent dans toutes ces circonstances l'intervention évidente de saint Antoine et louèrent le grand Saint de sa charitable et puissante intercession.

Chers lecteurs, puissent vos prières avoir auprès du bon saint Antoine la même efficacité dans vos besoins spirituels et corporels.

(Traduit du *Crusader's Almanac*)

S. M.





LES MISSIONS FRANÇISCAINES

UN MOT SUR LA SÉRICICULTURE DANS LE CHAN-TONG



ERMETTEZ-MOI, chers lecteurs, de vous conduire aujourd'hui à Lin-K'iu où nous examinerons ensemble comment les Chinois éduquent les vers à soie et tirent de leurs cocons la soie grège. Ce court aperçu vous montera une industrie bien chinoise, la première opération par laquelle doit passer la soie avant d'être apte à la fabrication des soieries de Chine dont vous avez certainement, maintes fois, admiré les couleurs chatoyantes aux devantures des grands magasins de Montréal ou de Québec.

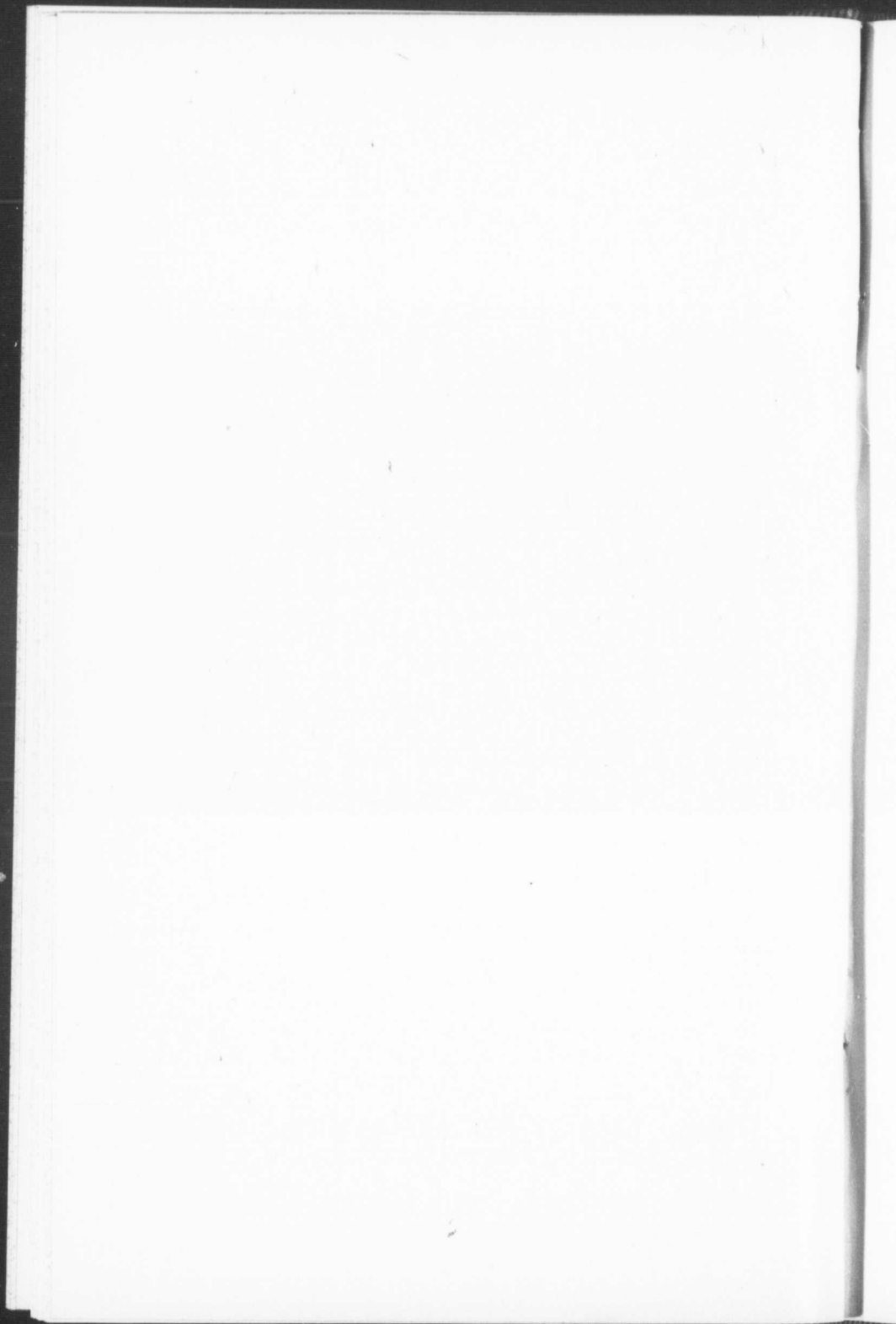
Dans l'ouest et le sud du Chan-Tong l'éducation des vers à soie est fort développée. Mais, sans contredit, je puis vous dire que la sous-préfecture de Lin-K'iu est le centre principal de la sériciculture dans cette province. Vallées et montagnes sont couvertes de mûriers. La nature du sol se prête merveilleusement à leur croissance, non moins qu'à la bonne qualité des feuilles qui servent à nourrir les vers à soie. Il y a des propriétaires de mûriers qui réalisent de gros bénéfices par la seule vente des feuilles. Les premières feuilles apparaissent vers la fin d'avril ou commencement de mai. Leur apparition coïncide avec l'éclosion des chenilles. Le mûrier est si vivace qu'il produit deux fois des feuilles ; 12 à 20 jours après avoir été complètement dépouillé de son feuillage, cet arbre donne en effet une nouvelle feuillée qui ne tombera qu'à l'automne.

Dès l'éclosion des chenilles, au printemps, on les nourrit avec ces feuilles très tendres qu'on a soin préalablement de couper en petits morceaux.

Pendant 20 à 25 jours, leur éducation est assez facile, toutefois il faut encore hâcher les feuilles. Jusque là, les vers à soie ne sont pas trop voraces, mais voici la dernière période ou mue. Quelques jours auparavant on a eu soin de préparer des locaux spéciaux ou du moins de nouvelles nattes, car il faut plus de surface pour ces



LA SÉRICICULTURE EN CHINE
CONSTRUCTION DES LOGES



chenilles qui ont grandi et grossi. Pour ces vers à soie, les Chinois abandonnent repos et bien-être. D'un bout à l'autre des diverses chambres, ils établissent des poutres sur lesquelles reposent des nattes. Quant aux humains, ils couchent à terre par dessous cet étage provisoire, encore, pour circuler, doivent-ils se courber.

Les chenilles sont arrivées à la dernière période de leur développement. Nuit et jour, il faut être sur pied pour les nourrir. Ceux qui possèdent un nombre de mûriers en rapport avec la quantité de vers à soie qu'ils élèvent n'ont qu'à s'occuper de cueillir les feuilles nécessaires à leur nutrition. Les autres sont obligés de courir, par tous les temps, aux divers marchés des environs, voire jusqu'à 30, 40 et 50 lis pour acheter la provision nécessaire de ces feuilles. Remarquez qu'on ne peut s'en procurer pour plusieurs jours à l'avance, puisque les chenilles doivent les manger fraîches. Durant ces 8 ou 10 jours, grands et petits sont accablés par le travail et les soins qu'exigent ces vers. Entrez dans une de ces chambres, et vous constaterez *de visu* ce qui s'y passe. Sans exagération aucune, je puis vous dire que j'ai entendu bien distinctement le bruit produit par ces chenilles voraces mastiquant leur nourriture. Il ne faut pas s'en étonner, car selon la grandeur des locaux, le nombre des chenilles est plus ou moins grand, ici 10 000, là 30 000, ailleurs 60 000 et plus, dans un appartement de 25 pieds sur 10.

Dix jours environ se sont écoulés pendant le 5^e âge de ces chenilles. Car vous le savez, la vie du ver à soie se divise en 5 âges séparés chacun du précédent par un changement de peau ou mue. Vers le 35^e jour, pour la majorité d'entre elles les chenilles cessent de manger, lèvent et balancent le cou comme si elles cherchaient quelque chose. Si vous prenez un de ces vers dont la longueur moyenne est de 2½ pouces, vous remarquerez que le 2^e et 3^e anneau sont très nettement renflés. Mettez la chenille entre vous et la lumière et vous verrez entre ces deux anneaux, le fil de soie qui commence à se former. Dès lors, il n'y a pas à se tromper la vie de la chenille touche à sa fin.

Les Chinois, durant le dernier âge du ver à soie, préparent en dehors de leurs maisons des cahutes. Celles-ci n'ont point de forme déterminée. Les uns les construisent comme une maison ordinaire, les autres leur donnent l'apparence d'une tour ronde ou carrée. Ceux-ci n'élèvent qu'une petite hutte conique. Comme la plupart des

éleveurs ou magnaniers n'ont pas de cour suffisante pour établir ces cahutes chez eux, ils les édifient sur la rue ou sur les places du village. L'aspect en est assez curieux.

Avec quoi sont bâties ces cahutes ? Les Chinois se servent ici de tiges de sorgho pour les construire. Selon la grosseur de la tige on en réunit deux ou trois ensemble, au moyen de paille, du moins pour les tiges qui doivent être placées verticalement. Pour celles qui serviront à multiplier les étages, elles sont mises séparément pour former claie, dans le sens horizontal. Cela fait, la toiture est établie ; on fixe quelques nattes sur cette charpente ; quelques-uns se servent de troncs d'arbres, comme carcasse de ces cabanes, mais la majorité des sériciculteurs se contente des tiges de sorgho. Quand les étages ont été constitués, on jette sur les tiges de sorgho qui font l'office de plancher, de la paille soit de blé, soit de pois, soit de millet. Puis, on dispose entre les claies de la paille de millet. Tout est prêt pour recevoir les chenilles.

L'évolution des chenilles est terminée. Les magnaniers les transportent alors dans les loges où elles fileront leur cocon. Selon la grandeur des rayons ou étages de ces huttes, 3, 5, 10, 15 mille sont déposées sur le même rayon. Quand la loge est remplie, on la ferme de tous côtés, ordinairement, en appliquant des nattes sur les tiges de sorgho. De la sorte, les chenilles sont protégées contre le soleil, la pluie et le vent ; elles pourront travailler en paix.

(à suivre)

Fr. MICHEL de MAYNARD. O. F. M,
Missionnaire apostolique.



Variété

LE LOUP MESSAGER



DANS toute la Neustrie, on eût difficilement trouvé un âne plus sage, plus docile, que celui du monastère de Pavilly.

D'autres, peut-être, étaient plus vigoureux, possédaient des jarrets plus nerveux, une tête plus fine, mais nul, à coup sûr, n'avait les qualités morales de ce grison.

Comment, d'ailleurs, entouré de si bien-faisantes influences, eût-il été un mécréant !

Non, ce n'était pas en vain que les sages avis de Madame Austreberte (1) la sainte abbesse du couvent, tombaient dans ses grandes oreilles large ouvertes, et, tout baudet qu'il fût, il se sentait humblement ému en entendant la lente psalmodie, le chant suave des religieuses, les édifiants discours de leur fondateur Philibert, abbé de Jumièges. (2)

La besogne de maître Grison n'était, au reste, pas fort pénible. Elle se bornait à transporter les légumes et les fruits du jardin, et surtout à servir de commissionnaire entre l'abbaye de Pavilly et celle de Jumièges, les religieuses s'étant avec joie chargées de l'entretien de la sacristie des moines.

Dans deux grands paniers placés de chaque côté de l'échine du baudet, on déposait le linge soigneusement lavé, plié, parfumé de la bonne odeur de plantes odoriférantes, et notre âne, d'un pas égal, s'en allait par un étroit sentier traversant la vallée et la forêt, jusqu'à la porte du monastère de Jumièges.

(1) Sainte Austreberte, née en 1630 à Marconne, près Hesdin, se consacra de bonne heure au service de Dieu dans le monastère de Port-sur-Somme, où elle devint prieure. Elle fut ensuite abbesse de Pavilly où elle mourut le 10 février 1704.

Là, d'un long braiment sonore, il annonçait son arrivée.

Le frère portier lui ouvrait aussitôt, le débarrassait de sa charge et le menait à l'écurie. Après une courte halte devant un râtelier toujours plein de bon fourrage frais en été, de racines et de grain en hiver, maître Grison, de la même allure paisible, revenait à Pavilly, rapportant les aubes de lin et le menu linge à blanchir.

Toutefois si raisonnable fût-il, cet âne modèle ne restait pas insensible aux douceurs de la vie ; aussi, prisait-il fort cette promenade souvent répétée.

D'abord, il y avait le plaisir d'être chargé par les Sœurs et d'entendre la douce voix de Madame l'abbesse lui recommander de suivre droit sa route, puis la satisfaction de cheminer tout seul en liberté sous le beau ciel du bon Dieu par les petits sentiers verdoyants.

Parfois, il lui prenait bien une folle envie de gambader, de gagner son avoine sur l'herbette fleurie, mais, très sagement, il refrénait ce désir coupable — non peut-être sans un gros soupir — braiment plaintif qui effrayait les oiseaux d'alentour. . .

Hôtes de la vallée et de la forêt, tous le connaissaient. Les pâquerettes, les soucis, les boutons d'or, les petits lis sauvages le saluaient au passage. Devant lui les alouettes s'envolaient des éteules ou des seigles verts avec une joyeuse chanson, les hirondelles le frôlaient d'une caresse et les plus curieuses se penchaient sur les branches pour mieux le voir.

Lièvres, lapins, renards, sangliers, biches et cerfs, sans s'effrayer du son de sa clochette, le regardaient avec sympathie ; les loups eux-mêmes de leurs yeux perçants, le fixaient sans convoitise. Pourtant c'eût été un beau morceau ! . . . Mais il appartenait à Madame l'abbesse. . . Et on le laissait passer.

Or, il arriva qu'un matin, un loup étranger au pays, pourchassé des forêts voisines par une meute nombreuse, après avoir erré jour et nuit sans rien avoir à se mettre sous la dent, vint chercher asile au milieu des grands bois de Pavilly.

Il était jeune encore, mais maigre, efflanqué à faire pitié ; sous sa fourrure hérissée, une à une on pouvait compter ses côtes ; sa langue pendait démesurément longue de sa gueule desséchée. . .

Il se terra entre les souches d'un tronc de chêne abattu, dans une profonde cavité et, en dormant, oublia la faim, qui lui tenaillait l'estomac.

Un tintement très clair s'égrène au loin dans le sentier du bois ; le loup s'éveille en sursaut, s'étire, allonge son museau pointu.

Serait-ce une brebis égarée?... oh ! la délicieuse aubaine, songe-t-il, se léchant les babines. A pas lents, il sort de son refuge, se met aux aguets.

Le tintement se rapproche... A travers les branches, le loup aperçoit une masse grise qui chemine lentement.

Hélas, c'est un baudet ! Un vieux baudet aux os saillants, au poil déteint par l'âge... La chair doit être plus coriace qu'un vieux cuir.

Peu importe... Mieux vaut encore mauvais régal que jeûne trop prolongé, se dit la bête fauve qui se ramasse, toute prête à prendre son élan quand passera maître Grison.

Celui-ci, chargé de ses paniers pleins de linge fleurant le thym, la lavande et l'iris, s'en venait nonchalamment, rêvant... à ce que peut rêver l'honnête baudet d'un monastère.

Sans doute, revoyait-il en souvenir les prairies du domaine de Pavilly où, parmi les nombreux troupeaux, il bondissait joyeux près de sa mère. L'herbe de ces pâturages était si fine, si veloutée qu'il la rasait chaque jour avec de nouvelles délices. Jamais il n'avait été plus heureux. Si fait, pourtant, le jour où (la légende ne le dit point, mais il est permis de le croire) la gentille Aurée, fille du Seigneur de Pavilly, soigneusement maintenue par la main paternelle, s'était assise sur sa croupe.

A dater de cette heure, il était devenu le féal serviteur de la blonde enfant, passant son temps à la conduire de chapelle en chapelle, de chaumière en chaumière, car Aurée, aimant déjà Dieu par dessus toutes choses, voulait se consacrer au service du Roi du ciel.

En grandissant, elle n'avait pas abandonné l'humble ami de son enfance ; lorsque le Seigneur de Pavilly accédant au désir de sa fille, mais ne voulant pas la perdre tout à fait, lui eut construit un monastère sur une partie de son domaine, Grison suivit la jeune vierge dans sa nouvelle demeure.

Là, bien nourri, bien traité, il avait coulé des jours paisibles. Charmé par ces souvenirs, l'âne continuait d'avancer, souriant gravement de ses gros yeux un peu bêtes aux fleurettes du sentier, lorsque, tout à coup, il fléchit sous une douleur atroce...

Le loup avait bondi et lui mordait le poitrail. La souffrance fit défaillir le pauvre baudet qui tomba en lançant un braiment, un seul

ment, que les oiseaux s'envolèrent à tire-d'aile, que les bêtes elles-mêmes, apeurées, se réfugièrent en leurs retraites, se demandant avec épouvante quel châtement allait punir un si horrible forfait.

Le col ouvert et empourpré, l'âne gisait sur le sol, essayant de se relever, de lancer quelques ruades à son adversaire... Mais c'était en vain : ses forces s'en allaient et le loup d'ailleurs ne lâchait point prise.

A demi sortis de l'orbite, les yeux de l'assassin brillaient d'une volupté féroce et déjà sa langue se délectait du sang de sa victime, en attendant qu'il pût la dévorer. L'âne se mourait, d'un suprême effort, il tourna la tête dans la direction de l'abbaye, et ce fut tout...

Mais là-bas, dans la chapelle du monastère, Madame l'abbesse en oraison avait, par une permission divine, entendu l'appel désespéré de son humble serviteur. Sur-le-champ elle s'était levée et était partie sans autres armes que sa foi.

La voici. Au travers de son voile, que caresse doucement la brise, de loin lui apparaît le spectacle sanglant du loup qui déjà se gorge de la chair pantelante du pauvre baudet. Elle réprime un frisson d'horreur et continue d'avancer en murmurant tout bas sa prière.

Le loup perçoit soudain le bruit de son pas léger sur l'herbe du sentier ; il comprend qu'elle vient lui disputer sa proie et, la gueule ouverte, horrible de fureur, il s'apprête à bondir sur la Sainte.

Mais l'abbesse trace un rapide signe de croix.

Le scélérat, saisi d'une frayeur aussi étrange que subite, honteux, baisse la tête, recule, et, la queue entre les jambes, se dispose à fuir.

D'un geste, Madame Austreberte l'en empêche. Elle abaisse sur le malheureux baudet un regard plein de tristesse, puis, fixant le coupable avec un mélange de sévérité et de commisération :

« Pauvre loup, il fallait que ta faim et ta misère fussent bien grandes pour te pousser à étrangler ainsi notre fidèle serviteur !...
« Cet infortuné tombé sous ta dent cruelle nous était nécessaire. Ta
« punition sera de prendre sa place ; tu auras sa douceur, son calme,
« son obéissance et nous rendras les mêmes services que lui. Va
« donc, et commence sur l'heure. »

Sitôt dit, sitôt fait. Le loup, humblement, courbe son échine contre laquelle Madame Austreberte place les deux paniers de linge. Elle désigne ensuite à l'animal le chemin à suivre, et tout penaud, il s'en va porter à Jumièges sa lourde charge.

le bon vieux frère portier. Il n'en pouvait croire ses yeux, et pensant tout bas qu'un esprit malin avait, en route, jeté quelque sortilège sur son baudet, n'osait l'approcher.

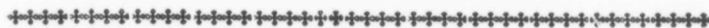
Le pieux Philibert, sans doute averti intérieurement du miracle opéré par l'intercession de la sainte abbesse, mit fin à ses appréhensions en ordonnant de décharger la bête et de la conduire à l'écurie.

Le loup, en qui décidément étaient passées toutes les qualités de l'âne défunt, s'y dirigea docile, et de ce jour jusqu'à sa mort (qui fut pleurée à Jumièges aussi bien qu'à Pavilly) en tout calme, obéissance et douceur, il remplit fidèlement son rôle de messager.

(NOEL)



BIBLIOGRAPHIE FRANCISCaine



Cérémonieale Romano-Seraphicum Ordinis Fratrum Minorum, (Cérémonial Romain-Sérâphique pour l'Ordre des Frères-Mineurs) 1 vol in-4° de XVIII-710 pp. *Ad Claras Aquas (Quaracchi* près Florence) *ex typographia collegii sancti Bonaventurae.* 1908. (en latin) Prix 7 frs ; dans l'Ordre : 5 frs.

Longuement élaboré par des spécialistes sur l'ordre du Chapitre Général de 1903, examiné et discuté dans chaque province, soumis à la rigoureuse censure de la Sacrée Congrégation des Rites, par celle-ci approuvé et imposé à l'Ordre des Frères Mineurs par décret de son Ministre Général en date du 4 octobre 1908, cet important ouvrage, dont nous annonçons la publication dans notre numéro de décembre, se présente avec des garanties d'authenticité qui donnent à ses moindres enseignements une haute valeur.

Selon la Règle et l'antique tradition de l'Ordre, les usages de la Cour Pontificale, les enseignements des Congrégations Romaines y sont fidèlement consignés et suivis. D'autres familles religieuses peuvent en effet se glorifier des richesses et des beautés de leurs liturgies particulières ; la gloire spéciale de la liturgie franciscaine est de ne point s'écarter de la liturgie romaine ; à ce point lorsqu'il fallut un jour ramener celle-ci à sa pureté originelle, il a suffi de consulter les livres de celle-là : missels, bréviaires, rituels et cérémoniaux, pour retrouver la vraie tradition des Gélase et des Grégoire.

Le Cérémonial se divise en trois livres. Le premier traite de l'office divin, le deuxième de la sainte messe, le dernier des fonctions spéciales aux fêtes annuelles. A leur tour chacun de ces livres comportent certaines divisions et subdivisions. Le PREMIER, après avoir exposé la *discipline du Chœur*, signe de croix, génuflexions et inclinations, saluts, encensements, traite de l'*office solennel* : officiers divers, heures etc. . . puis de l'*office psalmodié*. Le SECOND expose ce qui concerne la *sainte messe* soit privée, soit solennelle, soit spéciale à certains cas. Le TROISIÈME joint aux cérémonies propres aux fêtes occurrentes dans l'année une partie concernant le *culte du T. S. Sacrement*, des *Saints* et de leurs *reliques*. Enfin un APPENDICE d'une centaine de pages décrit les *fonctions pontificales* usitées dans nos églises. messes, vêpres, bénédictions du T. S. Sacrement.

L'ouvrage est complété par une table analytique très détaillée ; de nombreuses notes, placées au bas des pages, indiquent les sources, les variantes, les usages *ad libitum* ou les coutumes diverses de quelques églises. Indépendamment de son authenticité, ce cérémonial se présente donc comme un ouvrage du plus haut intérêt pour tous les liturgistes et maîtres des cérémonies. V.-M.

Bullarii franciscani epitome, sive Summa Bullarum in ejusdem bullarii quatuor prioribus tomis relatarum *addito supplemento* in quo tum gravissima illorum quattuor voluminum diplomata verbotenus recepta, tum nonnulla quæ in eis desiderantur documenta sunt inserta. . . a **Conrado Eubel** ejusdem Ordinis (Minor. Convent.) definitore generali redacta. 1 vol. in-folio de 1v-352 pp. Apud Claras Aquas MCM VIII. Prostat Lipsiæ apud Ottonem Harrassowitz, bibliopolam.

Le Bullaire franciscain, c'est-à-dire la collection des documents pontificaux concernant l'Ordre Séraphique, fut édité en 4 volumes par SCaralea durant les années 1759, 1761, 1765 et 1767 ; il fut complété en 1898, 1902 et 1904 par trois autres volumes édités par le même R. P. Conrad Eubel qui publie aujourd'hui cet *Epitome*. La raison de cette nouvelle publication, c'est que les bibliothèques qui n'avaient point les quatre volumes de SCaralea, devenus introuvables en librairie, ne se souciaient pas d'acquérir trois volumes qui n'en étaient qu'une suite. Résumer SCaralea en un volume d'acquisition facile et d'une utilité d'autant plus grande que l'ouvrage ne pouvait pas facilement être réédité ; joindre à l'ancien Bullaire divers documents d'une grande importance qu'il avait omis ou ignorés, c'était donc faire une œuvre éminemment opportune. Encouragé et approuvé par son ministre général le R^m Père Dominique Reuter, le R. P. Conrad Eubel a mené à bien cette difficile entreprise. Il faut l'en féliciter et lui souhaiter que le succès de son travail égale la reconnaissance que lui doivent déjà les amateurs d'histoire franciscaine.

V.-M.

Saint Antoine de Padoue, Thaumaturge franciscain par le P. Nicolas Dal-Gal, O. F. M. *Traduit de l'italien par le P. Théobald Aumasson, O. F. M.* Un volume in-8 de LV-408 pages. Prix : 3 fr. 50; franco pour la France : 3 fr. 90; pour l'étranger : 4 fr. 30. Imprimerie franciscaine miss. 16, route de Clamart, Vanves près Paris. Vit et Amat, 11, rue Cassette, Paris.

L'écrivain qui nous esquisse à grands traits la physionomie du Saint aux miracles, s'est servi des documents du XIII^e et du XIV^e siècle et de son cœur de Frère Mineur. Il fait passer sous nos yeux saint Antoine dans toute son imposante grandeur d'*apôtre et de saint*.

Les études, les recherches, les examens du R. P. Nicolas le mettent au rang des meilleurs érudits. Par son travail consciencieux, il a contribué largement à la reconstruction critique de la glorieuse épopée franciscaine, en faisant revivre la figure si sympathique de saint Antoine. En sondant sa belle âme, en étudiant son histoire sur les documents les plus authentiques, l'écrivain explique l'attrait puissant que notre saint exerce sur le cœur humain. En un mot, ce livre est une œuvre de piété et une œuvre de science. Nous avons sous nos yeux la figure de l'immortel disciple du Pauvre d'Assise, ornée de la sublime et idéale beauté dont le revêtirent les écrivains contemporains d'Antoine.

Le P. Dal-Gal, dans une solide introduction indique les sources principales de ses informations, les étudie consciencieusement et en apprécie la valeur. *La Vie du Saint* proprement dite est divisée en quinze chapitres, qui embrassent la vie et la gloire postume du Saint universel.

Le traducteur a su rendre le texte et la pensée de l'auteur en un style clair, précis et même poétique. A la valeur intrinsèque du récit, il a su ajouter la beauté, la richesse et l'éclat de la forme.



T. R. P. Othon Ransan, O. F. M. L'ABBÉ PIERRE AUGUSTE ROUGIER, prêtre, fondateur de l'institut des Franciscaines de Notre-Dame du Temple et des maisons de Retraites Sacerdotales. 1818-1895. Limoges. Imprimerie Perrette. 1909. Un vol. in-4° de XVI-528 pp.

Un livre du T. R. P. Othon est toujours une bonne fortune, aussi assurément qu'un bon livre. Le dernier qu'il a produit sur sa plume apostolique continue cette belle tradition. Aucun sujet d'ailleurs ne semblait mieux convenir à cette continuation que la Vie du bon Monsieur Rougier.

L'ayant personnellement connu, ayant été quelque peu son auxiliaire, le T. R. P. Othon était tout désigné au choix des filles du saint prêtre, des Dames de Marie Immaculée au Temple, des *Franciscaines du Dorat*, mieux connus sous ce nom, pour retracer sa physionomie originale et sa vie pleine d'amour du bien dans ses deux phases si opposées. La tâche du biographe avait été singulièrement facilitée par la piété filiale des religieuses : les lettres du bon Père Rougier pieu-

...des circonstances de temps et de lieu et des événements parallèles. Il a scrupuleusement respecté le style pittoresque jusqu'à l'originalité qui marquait habituellement la correspondance de cet excellent prêtre ; il en ressort une manifestation intense de l'esprit de foi et de charité sacerdotales dont ses paroles et ses actes étaient constamment animés. Tant il est vrai que « de la vie d'un prêtre exemplaire se dégagent toujours d'éloquents et salutaires leçons » quelque soin que l'auteur ait pris de s'effacer et de ne pas imposer au lecteur son désir personnel de faire du bien.

L'œuvre par excellence du Bon Père Rougier fut la fondation de l'*Institut de Notre Dame du Temple*. Aussi l'histoire de cette fondation et des cinquante premières années de l'Institut tient-elle les trois quarts du livre. La vénérée figure du R^m Père Bernardin de Porto-Gruaro y paraît à côté de celle du fondateur ; son influence décisive sur les destinées de l'œuvre y est sobrement, mais pertinemment et filialement racontée ; le rôle même de l'historien y est simplement exposé. Le T. R. P. Othon ayant justement compris que ses sentiments personnels devaient céder la place à l'exposé de la réalité providentielle. Enfin la dernière partie du livre, sur la mort du saint prêtre et ses qualités de directeur d'âmes, conclut dignement cet ouvrage, auquel nous nous permettons de souhaiter le seul succès qu'en attende l'auteur : l'accroissement du Royaume de N.-S. Jésus-Christ.



R. P. Barnabé Meistermann, O. F. M. **GUIDE DU NIL AU JORDAIN par le Sinai et Pétra**. Paris, Picard. 1909.

Conçu dans le même esprit, exécuté avec la même richesse typographique d'impression, de cartes, plans et vues, que le *Guide de la Terre Sainte* qui l'a précédé, ce nouvel ouvrage de l'infatigable P. B. M. est destiné au même succès. L'abbé Vigouroux, le distingué Secrétaire de la Commission biblique le compare à « la colonne lumineuse qui conduisit les Hébreux à travers le désert, » précisément selon l'itinéraire choisi par l'auteur.

Dans l'approbation hautement élogieuse qu'il a envoyée au R. P. B. M. en retour de la dédicace qui lui a été faite du volume, le Cardinal de Lai écrit : « Cet ouvrage facilite l'intelligence des faits consignés dans les livres saints et concourt éminemment à la défense d'un Livre Sacré de la plus haute importance : *la Genèse*. C'est un résultat d'une opportunité vraiment remarquable... » Inutile d'ajouter aucun commentaire à des paroles si flatteuses et venant de si haut ; que notre savant confrère daigne toutefois accepter nos félicitations et nos remerciements.



Die Herz Jesu Provinz. (La Province du Sacré Cœur) 1858-1908. (en allemand)

Nos confrères de la Province franciscaine de Saint-Louis, Mo. di'e province du Sacré-Cœur, publient à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation

de leur Province un élégant petit volume de 222 pages, copieusement illustré de portraits et de vues des églises et couvents de la Province. Ce volume, rédigé en allemand, langue du fondateur, comprend une histoire générale de la Province, l'histoire particulière de chacune de ses 46 maisons — communautés, missions, commissariat — de courtes notices biographiques pour les religieux et le récit des fêtes. Élégant monument de piété filiale et religieuse, cette plaquette n'est pas livrée au commerce.

V.-M.



NECROLOGIE

Québec. — Fraternité du Tiers-Ordre à Saint-Sauveur. — Les Tertiaires de cette Fraternité ont appris avec chagrin la mort du Rév. Père Drouet, Oblat de Marie Immaculée, qui fut leur directeur du 11 novembre 1890 au premier janvier 1892. Durant son séjour parmi eux il fit preuve d'un zèle et d'un dévouement sans bornes, d'une piété profonde et d'un ordre parfait dans tout ce qu'il faisait. Sa facile parole et ses conseils pratiques firent toujours une impression durable dans le cœur de ceux qui eurent le bonheur d'assister à ses entretiens. On aimait surtout de lui sa manière naturelle de dire et de parler, et plusieurs se rappellent encore la retraite qu'il prêcha à Notre-Dame de Lourdes en 1888, durant laquelle il fit tant de bien aux Tertiaires. D'une piété profonde il savait communiquer à l'âme de ses fidèles un amour inaltérable pour Dieu. Aussi, sous sa direction, les Tertiaires firent un grand pas dans la voie du bien et de la perfection. En retour du bien qu'il leur a fait, les Tertiaires de Saint-Sauveur prient Dieu de lui accorder la couronne immortelle, réservée à ceux qui aiment et servent Dieu fidèlement.

Un tertiaire.

Montréal. Fraternité Saint-François d'Assise—M. Jean-Baptiste Larue, ministre de la Fraternité, décédé à Montréal le 11 mars 1909 à l'âge de 77 ans dont 45 ans de profession.

La nouvelle de ce deuil qui vient frapper notre Fraternité en son digne Frère ministre nous arrive trop tard pour que nous puissions consacrer à ce vénérable tertiaire la notice que mérite sa vie de foi et de bonnes œuvres. Nous comptons le faire dans notre prochain numéro. Le deuxième de la Fraternité par l'ancienneté de sa profession, M. J.-B. Larue était ministre depuis 1899.

— **Fraternité Sainte-Elisabeth.** — Mlle Olivina Campeau, en religion Sr Rosalie, décédée le 8 février, à l'âge de 54 ans après 4 ans de profession.

— Mlle Constance Monette, en religion Sr Marie, décédée le 11 février, après 26 ans de profession.

— Mlle Marie Côté, en religion Sr Jean de la Croix, décédée le 3 février, après 33 ans de profession.

— Mde Philomène Brunette, décédée le 24 février, à l'âge de 64 ans, après 15 ans de profession.

— **Fraternité Notre-Dame des Anges** — Mlle Jeanne Carmichael.

— Mde J. Bte. Guenette, en religion Sr Sainte-Julie, décédée en février, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— **Fraternité Saint-Enfant Jésus.** — Mlle Hélène Gorman, en religion Sr Marie de Saint-Patrice, décédée le 14 février, après 5 ans de profession.

— Mde Vve Chs Laverdure, née Emma Beauchène, en religion Sr Saint-Joseph, décédée le 2 janvier à l'âge 44 ans, après quelques mois de profession.

— **Fraternité Saint-Antoine.** — Mde Joseph Paquette, née Adèle Poulin, décédée en février 1909, après 13 ans de profession.

— Mde Joseph Quevillon, née Elmire Deschamp, en religion Sr Marie de l'Incarnation, décédée le 27 février 1909, après 12 ans de profession.

Québec — **Fraternité Saint-Roch.** — Mde Napoléon Dion, née Ursule Toussaint, en religion Sr Saint-Eugène, décédée le 24 décembre 1908 à l'âge de 64 ans.

Sr Saint-Eugène a fait la mort d'une sainte ; sa foi ardente et sa dévotion toute filiale envers la Sainte Vierge l'ont soutenue sans défaillance durant sa longue carrière et lui ont procuré le calme et la paix jusqu'à son dernier jour. Elle a rendu son âme à Dieu dans la nuit de Noël après avoir chanté les plus beaux cantiques de Noël.

— Mde Nicolas Consigny, née Marceline Genest, en religion Sr Marie de Jésus, décédée le 25 décembre 1908 à l'âge de 52 ans.

— Mde Michel Martineau, née Sophie Guérard, en religion Sr Sainte-Anne, décédée le 5 janvier 1909 à l'âge de 80 ans.

— M. Cléophas Grenier, en religion Fr. Joseph, décédé le 16 février à l'âge de 60 ans après 13 ans de profession.

— M. Amédée Labrie, en religion Fr. Saint-Christophe, décédé le 26 février à l'âge de 36 ans 3 mois, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— **Fraternité Saint-Sacrement.** — M. Edouard Frederick, clerc tonsuré, en religion Fr. Pierre Baptiste, décédé le 3 mars à l'âge de 24 ans 9 mois, après avoir fait profession sur son lit de mort.

Lavaltrie. — Mde Joseph Giguère, née Adeline Robillard.

— M. Anthime Hêtu.

Beaumont. — Mde Benoit Roy, décédée le 14 novembre 1908 à l'âge de 85½ ans, après 3 ans de profession.

Saint-Chrysostome. — Mde William Gagnon, en religion Sr Agnès, décédée le 4 février à l'âge de 52 ans, après 7 ans de profession.

Notre-Dame de Lévis -- Fraternité Saint-François d'Assise. — Mde. Rigobert Guenette, née Sophie Prévost, décédée le 12 février, après 9 ans et 9 mois de profession.

— Mlle Joséphine Lemieux, en religion Sr Sainte-Croix, décédée le 18 février après 24 ans de profession.

Mlle Lemieux faisait partie du Discretoire depuis 5 ans et était Zélatrice pour la *Revue du Tiers-Ordre*. Elle fut une fervente Tertiaire et s'est toujours acquittée de ses charges avec un grand zèle.

Saint-Joseph de Lévis. — Mde Johnny Simpson, née Alexandrine Bissonnette, en religion Sr Claire, décédée le 24 février à l'âge de 45 ans après 19 ans de profession.

Saint-Pierre-les-Becquets. — L'Hon. F.-X.-O. Méthot, tertiaire isolé, décédé le 20 octobre 1904 à l'âge de 65 ans.

Cet homme de bien qui pouvait passer pour un des heureux de ce monde, favorisé qu'il fut par la fortune et les honneurs, préféra s'assurer un éternel bonheur par la fidélité à Dieu et la pleine résignation à sa sainte volonté.

Depuis longtemps menacé d'une mort subite, il se tenait prêt et la méditation des « Vérités Eternelles » de saint Alphonse de Liguori lui avait rendu facile le détachement des biens de la terre et des affections de la famille. La mort qui le frappa à l'improviste ne le surprit pas : elle fut celle d'un prédestiné. Puisse son exemple apprendre à tous que le vrai bonheur n'est point de ce monde, mais qu'il descend du ciel sur les âmes détachées !

Shawenegan Falls. — Mde P. Desaulniers, née Virginie Houle, décédée le 20 février à l'âge de 50 ans après 5 ans de profession.

Sorel. — Mde Vve Norman Paulet, née Elmire Normandin, en

religion Sr François-Xavier, décédée le 3 juin 1908 à l'âge de 71 ans après 6 ans de profession.

— Mde Vve J.-Bte Gueiremont, née Marie-Anne Paul Hus, en religion Sr Marie de Lourdes, décédée le 3 mai 1908 à l'âge de 78 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— Mde Gédéon Lachapelle, née Rosalba Lussier, en religion Sr Angèle de Foligno, décédée le 1^{er} décembre 1908 à l'âge de 50 ans, après 9 ans de profession.

— Mlle Suzanne Péloquin, décédée à l'hôpital le 28 octobre 1908 à l'âge de 92 ans, après 13 ans de profession, en religion Sr François d'Assise. Elle était tertiaire isolée.

— M. Lindor Ethier, avocat, en religion Fr. Bernard, décédé le 21 février après 1½ de profession.

Saint-Hyacinthe. — Mde Jérémie Trudeau, en religion Sr Saint-Joseph, décédée le 31 janvier après 5 ans de profession.

— Mde Jos. Ouellette, née Elvina Richer, en religion Sainte-Claire d'Assise, décédée le 2 mars, à l'âge de 65 ans, après 4 ans de profession.

Saint-Ubalde. — M. Jos. Létourneau, en religion Fr. André de Segni, décédé le 24 février à l'âge de 15½ ans, après 8 mois de noviciat.

Taftville, Conn. — M. Misaël Bienvenu, en religion Fr. Antoine, décédé le 13 février à l'âge de 57 ans, après 2 ans de profession.

Saint-Célestin de Nicolet. — Mlle Dina Bourgeois, tertiaire isolée, décédée le 13 février à l'âge de 63 ans dont 27 de profession.

Bien qu'il n'y eût point de Fraternité dans sa paroisse, Mlle Bourgeois n'en pratiqua pas moins avec une scrupuleuse exactitude la règle du Tiers-Ordre Séraphique. Sa faible santé ne lui ayant pas permis de mener à l'exécution son vif désir de la vie religieuse, elle consacra à l'enseignement 25 années de sa vie avec un zèle et un dévouement qui épuisèrent ses forces. Rentrée au foyer familial elle utilisa ses dernières années en bonnes œuvres de toutes sortes ; elle les sanctifia par la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Malgré une vie si édifiante elle redoutait les jugements de Dieu, pénétrée de cette pensée, que l'âme n'est jamais assez pure pour paraître sans crainte devant le Souverain Juge qui a trouvé des taches jusque dans les anges. Sa fin fut la fidèle conclusion d'une vie sainte. Elle s'enseignait sans connaître les affres de la mort, sans agonie, s'endormant du sommeil du juste pour s'éveiller dans l'éternelle béatitude.

Pretiosa in conspectu Domini... mors sanctorum ejus.

Saint-Ephrem d'Upton. — Mde F. X. Saint-Georges, née Elise Beauchemin, en religion Sr Saint-Paul, décédée le 6 octobre

— Mde J. B. Belval, en religion Sr Saint François, décédée le 3 novembre après 7 ans de profession.

Sainte-Angèle de Laval.— Mde Alfred Carignan, en religion Sr Ste Anne, décédée le 25 février à l'âge de 75 ans.

Saint-Laurent. — M. Alf. Major, décédé le 15 février dernier.

Cap-Madeleine. — Mde Jean Lacourse, née M. Philomène Bellefeuille, en religion Sr Marie-Antoinette, décédé le 5 février après 27 ans de profession.

Sainte-Anne-des-Plaines. — Mde Jean Léveillé, née Addy Gascon, décédée le 22 février à l'âge de 62 ans après 12 ans de profession.

Une vertu que tous ont admirée en cette bonne mère de famille, c'est sa parfaite conformité à la volonté de Dieu. Jamais aucune épreuve ne put altérer la sérénité de son âme. Elle s'est éteinte, heureuse de mourir parce que le Bon Dieu le voulait. Elle était entourée de ses nombreux enfants dont l'un prêtre, l'autre novice chez les RR. PP. Jésuites, et de deux filles religieuses de Sainte-Anne.

— Mlle Rosalie Allary, en religion Sr Sainte Angèle, décédée le 26 février à l'âge de 75 ans, après 3 ans de profession.

— Mde T'refflé Leclerc, née Elisa Valiquette, en religion Sr Agnès d'Assise, décédée le 12 février à l'âge de 48 ans, après 7 mois de noviciat.

Maskinongé. -- Mde Edouard Doyon, née Sophie Vanasse, décédée le 19 novembre à l'âge de 67 ans après 14 ans de profession.

Saint-Georges de Beauce. — M. Léger Gilbert, en religion Fr. François, décédé le 1^{er} septembre à l'âge de 85 ans, après 14 ans de profession.

M. Joseph Veilleux, en religion Fr. Joseph, décédé le 6 décembre à l'âge de 65 ans, après 5 ans de profession.

— Mde Fortunat Loubrei, née Philomène Pepin, en religion Sr Sainte Catherine, décédée le 16 janvier à l'âge de 69½ ans, après 18 ans de profession.

— Mde Vve God. Grenier, née Sophie Fortin, en religion Sr Thérèse, décédée le 2 février à l'âge de 85 ans après, 14 ans de profession.

Worcester, Mass. — M. Adélarde Forgues, décédé le 14 janvier 1909.

Chemin de Croix perpétuel. -- Mde Léon Lachapelle

Faveurs diverses

Montréal. — Remerciement à sainte Anne et à saint Antoine pour succès obtenus dans des examens. Mde M. B. de St C. — Merci à saint Antoine et aux Ames du Purgatoire pour faveur obtenue. C. C. — C'est avec une vraie reconnaissance à N. D. du S. C., à saint François et à saint Antoine que je vous prie de publier que mon petit enfant a pu marcher après avoir fait l'exercice des 13 mardis. — Deux personnes remercient saint Antoine pour diverses faveurs obtenues. E. J. B. et Ab. — Trois dames remercient le bon saint Antoine, pour diverses faveurs spirituelles et temporelles obtenues après promesse de publications. C. R. et X. X. — **Saint-Henri de L.** — Mille remerciements aux *Martyrs Canadiens* pour faveurs obtenues après promesse de publier dans la *Revue*. Ab. — **Portneuf.** — Reconnaissance à saint Antoine pour faveur obtenue. Ab. — **Manchang-Mass.** — Ayant promis à saint Antoine de faire publier ma reconnaissance si j'obtenais une certaine grâce, je viens m'acquitter de ma promesse. J'ai été exaucé presque aussitôt après avoir promis une douzaine de pains pour ses pauvres et la publication dans la *Revue*. Merci à saint Antoine. G. T. M. — **Saint-Agapit.** — Merci à saint Antoine pour la guérison de notre petit garçon. M. Mde G. L. — **Sainte-Sophie de L.** — M. A. L. déclare que son petit enfant qui ne parlait pas, parle facilement depuis une neuvaine faite à saint Antoine de Padoue. Actions de grâces. — **Saint-Hyacinthe.** — Remerciement à saint François et à saint Antoine pour soulagement dans une maladie grave qui m'empêchait d'aller à la messe, après promesse d'aumônes. Je suis allé à la messe depuis. P. M. — **Saint-Chrysostome.** — Remerciement à sainte Anne et au Bon Frère Didace pour faveur obtenue après promesse de publier. Mde G. C. C. — **Saint-Tite.** — Reconnaissance à saint Antoine pour secours dans la maladie. Ab. — **Pointe-Claire.** — Remerciement à saint Antoine pour recouvrement d'objets perdus, avec promesse de publier. — **Québec.** — M. J. G. qui a été victime d'un pénible accident a obtenu sa guérison après une neuvaine faite à la sainte Vierge et à saint François avec promesse de publier dans votre *Revue*.

Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Église et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La prédication de la Tempérance. — Grâces spirituelles, 76. — Pécheurs, 72. — Vocations, 31. — Positions, 17. — Malades, 40. — Jeunes gens, 19. — Jeunes filles, 34. — Défunts, 31. — Actions de grâces, 16. — Ivrognes, 33. — Familles-santé, 54. — Familles-accord, 20. — Indifférents, 14. — Très Communions, 6. — Grâces temporelles, 43. — Examens, 17. — Grâces d'état, 11. — Enfants, 35. — Objets perdus, 2.

